

Deuxième séance, mercredi 19 août 2020

Présidence de Kirthana Wickramasingam (PS/SP, GR)

Sommaire

| Signature | Genre d'affaire | Titre | Traitement | Personnes |
|--------------|--------------------|--|------------------|--|
| 2020-GC-26 | Rapport d'activité | Commission interparlementaire de contrôle du Gymnase intercantonal de la Broye (GYB) - 2019 | Discussion | <i>Rapporteur-e</i> Rose-Marie Rodriguez <i>Représentant-e du gouvernement</i> Jean-Pierre Siggen |
| 2019-DFIN-37 | Comptes de l'Etat | Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport | Examen de détail | <i>Rapporteur-e</i> Ursula Krattinger-Jutzet <i>Représentant-e du gouvernement</i> Jean-Pierre Siggen |
| 2019-CE-184 | Rapport d'activité | Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport | Discussion | <i>Rapporteur-e</i> Ursula Krattinger-Jutzet <i>Représentant-e du gouvernement</i> Jean-Pierre Siggen |
| 2020-GC-112 | Election (autre) | Renouvellement du mandat de trois membres du Conseil d'administration de la Banque cantonale de Fribourg BCF | Discussion | |
| 2020-DICS-2 | Rapport d'activité | Office cantonal du matériel scolaire (OCMS) - 2019 | Discussion | <i>Rapporteur-e</i> Ursula Krattinger-Jutzet <i>Représentant-e du gouvernement</i> Jean-Pierre Siggen |
| 2019-DFIN-37 | Comptes de l'Etat | Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts | Examen de détail | <i>Rapporteur-e</i> Gabriel Kolly <i>Représentant-e du gouvernement</i> Didier Castella |
| 2019-CE-184 | Rapport d'activité | Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts | Discussion | <i>Rapporteur-e</i> Gabriel Kolly <i>Représentant-e du gouvernement</i> Didier Castella |
| 2020-DIAF-5 | Rapport et comptes | Etablissement cantonal d'assurance des animaux de rente (Sanima) - 2019 | Discussion | <i>Rapporteur-e</i> Gabriel Kolly <i>Représentant-e du gouvernement</i> Didier Castella |
| 2020-DFIN-19 | Rapport et comptes | Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat (CPPEF) - 2019 | Discussion | <i>Rapporteur-e</i> Benoît Piller <i>Représentant-e du gouvernement</i> Georges Godel |

| Signature | Genre d'affaire | Titre | Traitement | Personnes |
|------------------|------------------------|---|---|--|
| 2019-DFIN-37 | Comptes de l'Etat | Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions | Examen de détail | <i>Rapporteur-e</i> Nadine Gobet <i>Représentant-e du gouvernement</i> Jean-François Steiert |
| 2019-CE-184 | Rapport d'activité | Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions | Discussion | <i>Rapporteur-e</i> Nadine Gobet <i>Représentant-e du gouvernement</i> Jean-François Steiert |
| 2019-DFIN-37 | Comptes de l'Etat | Comptes généraux de l'Etat - bilan, annexes aux comptes | Discussion | <i>Rapporteur-e</i> Benoît Piller <i>Représentant-e du gouvernement</i> Georges Godel |
| 2019-DFIN-37 | Comptes de l'Etat | Comptes généraux de l'Etat - récapitulation | Discussion | <i>Rapporteur-e</i> Laurent Dietrich <i>Représentant-e du gouvernement</i> Georges Godel |
| 2019-CE-184 | Rapport d'activité | Conseil d'Etat : ensemble de l'activité 2019 | Discussion | <i>Rapporteur-e</i> Laurent Dietrich <i>Représentant-e du gouvernement</i> Georges Godel |
| 2019-DFIN-37 | Comptes de l'Etat | Décret - Comptes de l'Etat du canton de Fribourg 2019 | Entrée en matière Lecture des articles Vote final | <i>Rapporteur-e</i> Laurent Dietrich <i>Représentant-e du gouvernement</i> Georges Godel |
| 2020-GC-19 | Postulat | Cadence à la demi-heure sur la ligne Palézieux-Fribourg & Fribourg-Palézieux | Prise en considération | <i>Auteur-s</i> Roland Mesot <i>Représentant-e du gouvernement</i> Jean-François Steiert |
| 2020-DAEC-21 | Décret | Octroi d'un crédit d'engagement pour les études et acquisitions de terrain du réseau routier cantonal pour les années 2020 à 2025 | Entrée en matière Première lecture Deuxième lecture Vote final | <i>Rapporteur-e</i> Jean-Daniel Wicht <i>Représentant-e du gouvernement</i> Jean-François Steiert |
| 2020-GC-112 | Election (autre) | Renouvellement de trois membres du Conseil d'administration de la Banque cantonale de Fribourg BCF (sur proposition) | Scrutin de liste | |

La séance est ouverte à 08 h 30.

Présence de 96 députés; absents: 14.

Sont absents avec justification: M^{mes} et MM. Mirjam Ballmer, Solange Berset, Muriel Besson Gumy, Charly Cotting, Pierre Décrind, Sébastien Dorthe, Olivier Flechtner, Marc-Antoine Gamba, Rudolf Herren-Rutschi, Markus Julmy, Pierre Mauron, Nicolas Repond, Benoît Rey et Jean-Daniel Schumacher.

M^{me} et MM. Olivier Curty, Anne-Claude Demierre et Maurice Ropraz, conseillère et conseillers d'Etat, sont excusés.

Rapport d'activité 2020-GC-26 Commission interparlementaire de contrôle du Gymnase intercantonal de la Broye (GYB) - 2019

Rapporteur-e: **Rodriguez Rose-Marie** (*PS/SP, BR*)
Représentant-e du gouvernement: **Siggen Jean-Pierre, Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport**
Rapport/message: **14.04.2020** (*BGC août 2020, p. 2049*)

Discussion

Rodriguez Rose-Marie (*PS/SP, BR*). La commission interparlementaire de contrôle du Gymnase intercantonal de la Broye vous soumet son rapport d'activité 2019. Durant cette période et conformément à la convention intercantonale, la commission s'est réunie à deux reprises notamment pour les comptes 2018 et le budget 2020.

Placée pour deux ans sous présidence vaudoise, les séances de cette commission se sont déroulées en présence de M^{me} Cesla Amarelle, conseillère d'Etat et présidente du Conseil du GYB pour les années 2018 et 2019, de M. le Directeur Thierry Maire et de M. François Piccand, chef du Service de l'enseignement du degré supérieur du canton de Fribourg. La commission remercie toutes ces personnes ainsi que M^{me} Marie-Claude Clerc, secrétaire.

Le rapport qui nous est soumis se décline en quelques points: les comptes de l'année 2018, le budget prévisionnel pour l'année 2020, le suivi des travaux d'extension des bâtiments et, pour terminer, quelques thèmes d'actualité.

En ce qui concerne les comptes 2019: ceux-ci présentent un excédent de charges de 16 952 534 francs. Celui-ci est toutefois moins grave que prévu par le budget prévisionnel, puisqu'inférieur de plus de 200 000 francs. Des montants moins élevés sur le poste des frais de personnel, ainsi qu'une hausse des subventions du SEFRI expliquent cela. Le rapport relève aussi une nette hausse des frais de photocopies, passant de 7000 à plus de 12 000 francs. Même si les montants évoqués ne sont que marginaux par rapport aux comptes de fonctionnement, cela peut toutefois interpeller de la part d'un établissement qui s'est toujours montré exemplaire dans la gestion des ressources (papier, eau et électricité) et dont le 95% des élèves a choisi un cursus numérique. Le directeur du GYB a fourni une explication en toute transparence et a assuré qu'il ne s'agissait que d'une situation transitoire.

Le budget 2020 est à nouveau stable avec une légère hausse de 2,2% par rapport au précédent, et présente des charges pour un montant de 17 671 600 francs. Cette hausse s'explique par une toute petite augmentation du personnel qui passe de 103,5 à 103,7 EPT, par des mandats pédagogiques à des tiers – notamment à la HES Fribourg –, par une nette augmentation des contributions intercantionales dans le cas d'élèves sportifs d'élite ainsi que par une ouverture de classe supplémentaire à l'automne 2020.

Evolution des travaux d'extension du GYB: lors de sa séance pour le budget 2020 du 25 septembre 2019 – vous pouvez constater que c'est la date –, on nous a informé que les oppositions étaient sur le point d'être levées et que la fin du chantier était toujours prévue pour la rentrée 2021. A ce sujet-là, je laisserai volontiers M. le Commissaire du Gouvernement nous apporter quelques informations plus récentes.

Le rapport évoque ensuite quelques couacs dans la gestion des élèves absents en raison de la grève du climat. Le GYB, comme établissement intercantonal, est soumis à un règlement indépendant mais qui s'inspire des règlements des deux cantons, et c'est ce qui a conduit à des recours. Finalement, les cas ont été réglés en privilégiant la position la plus clémente et les élèves ont pu passer les tests auxquels ils avaient été absents. Cette affaire met en évidence les difficultés parfois générées par l'intercantonalité. Cela ne doit en aucun cas effacer les différentes actions menées par le GYB à l'occasion des journées sur la grève du climat. Des actions de sensibilisation des élèves à cette thématique, des courriers et même une rencontre avec douze conseillers nationaux ont été organisés et menés à bien avec satisfaction.

Enfin, le GYB continue à se distinguer comme un établissement pionnier dans les domaines de la digitalisation et peut se prévaloir, cette année, d'être le seul collège romand à avoir obtenu le prix MINT. Un prix décerné par l'Académie suisse des sciences naturelles, qui distingue les collèges particulièrement actifs dans les domaines des mathématiques, des sciences naturelles et de l'informatique.

Pour conclure, la commission interparlementaire réitère ses remerciements à la direction, au corps professoral et aux collaborateurs. Elle souligne de plus la bonne conduite et le bon fonctionnement de l'établissement et recommande aux Grands Conseils des cantons de Vaud et Fribourg de prendre acte de ce rapport d'activité 2019.

Siggen Jean-Pierre, Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport. Je remercie aussi M^{me} la Rapporteuse pour la présentation très complète. Je ne veux pas revenir sur l'année 2019, mais comme l'a suggéré M^{me} la Rapporteuse, juste vous dire que les travaux d'extension du GYB se poursuivent tout à fait correctement, en dépit même de la pandémie du coronavirus. Je peux même vous dire que l'arrêt durant de longues semaines, ce printemps, a permis de faire des travaux bruyants qui avaient été repoussés à l'été. Nous avons donc pu tenir le rythme, nonobstant cette difficulté et nous pourrions, en l'état, ouvrir l'extension à la rentrée des classes dans une année. Nous avons également pu lever les oppositions à la suite de l'adoption d'un plan de mobilité qui a satisfait les différents partenaires. Enfin, vous l'aurez certainement appris, le directeur, M. Thierry Maire quitte l'institution à la fin du mois d'octobre; nous sommes maintenant dans la phase de recherche de son successeur. Je me permets ici d'ores et déjà de le remercier pour son engagement immense. Il appartient à cette génération des fondateurs puisqu'il y a plus de quinze ou seize ans qu'il œuvre au GYB. Cela veut dire qu'il a, dans sa fonction, l'âge de l'institution elle-même.

> Le Grand Conseil prend acte de ce rapport.

Comptes de l'Etat 2019-DFIN-37

Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport

| | |
|---------------------------------|--|
| Rapporteur-e: | Krattinger-Jutzet Ursula (PS/SP, SE) |
| Représentant-e du gouvernement: | Siggen Jean-Pierre, Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport |
| Rapport/message: | 23.03.2020 (BGC août 2020, p. 1719) |
| Préavis de la commission: | 08.05.2020 (BGC août 2020, p. 1790) |
| Remarque: | Le compte détaillé de l'Etat fait l'objet d'une brochure séparée qui constitue une annexe au présent Bulletin |

Examen de détail

Krattinger-Jutzet Ursula (PS/SP, SE). Die Ausgaben der Erziehungsdirektion in der laufenden Rechnung 2019 belaufen sich auf 1,062 Milliarden Franken. Die Einnahmen belaufen sich auf 455,7 Millionen Franken. Dies entspricht einem Ausgabenüberschuss von 7,9 Millionen Franken oder 1,33 Prozent gegenüber dem Voranschlag.

Dies hat folgende Gründe: Der ausserkantonale Hochschulbesuch oder das Studium an einer ausserkantonalen Universität ist für Freiburger Studentinnen und Studenten frei wählbar und sehr schwierig zu budgetieren. Diese Ausgaben werden unter der Kostenstelle 3200, Generalsekretariat, verbucht.

Das Budget 2019 basiert auf den effektiven Zahlen vom Frühling 2018. Die ausserkantonalen Schulbesuche haben sich jedoch ganz anders entwickelt. Hierfür wurde ein Zusatzkredit in der Höhe von 1,2 Millionen Franken gesprochen.

Ein zweiter Grund: Par la charge extraordinaire de 1,6 million enregistré aux comptes du Service de la culture en raison de la reprise de la dette bancaire liée à la transformation de la conciergerie du Château de Gruyère de 2006 à 2008, bâtiment appartenant à l'Etat de Fribourg, afin de mettre fin au surendettement comptable de la Fondation du Château de Gruyère lié à cet investissement.

Weiter wurden 8 Millionen Franken an den Innovations- und Entwicklungsfonds für die Universität und die Hochschulen überwiesen.

Auch sind Mehrausgaben auf die Kantonalisierung des Service d'intégration zurückzuführen.

Was die Investitionen der Erziehungsdirektion betrifft, gilt es Folgendes zu sagen: Die Nettoinvestitionen für das Jahr 2019 belaufen sich auf 23,7 Millionen Franken.

Certains investissements englobent des reports de crédit, c'est-à-dire que la charge comptable est imputée sur l'exercice 2019 et que les moyens financiers restants sont reportés sur 2020.

Die wichtigsten Investitionen für das Jahr 2019 waren, wie wir vorhin gehört haben, das Interkantonale Gymnasium der Broye, 2,7 Millionen Franken, das Collège Sainte-Croix, 6 Millionen Franken, die HEP, eine halbe Million Franken, das Stade St-Léonard, ebenfalls eine halbe Million Franken, und die Kantonsbibliothek, 3 Millionen Franken. Das ist nicht abschliessend.

Zum Schluss möchte ich ganz herzlich danken: Herrn Staatsrat Jean-Pierre Siggen, seinem Generalsekretär, Herr Perriard, und Frau Dorand für die ausführlichen und kompetenten Antworten, die wir bekommen haben.

Siggen Jean-Pierre, Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport. Je n'ai pas beaucoup d'éléments supplémentaires à apporter. J'aimerais juste rappeler qu'il est effectivement difficile de prévoir le nombre d'étudiants fribourgeois qui, l'année prochaine, se rendront dans d'autres universités. Il est tout aussi difficile de prévoir l'inverse. C'est une des raisons qui explique l'alimentation de ce fonds "Innovation et développement de l'Université". Je vous rappelle que sur plus de 10 000 étudiants, il y a plus de 6 000 confédérés qui viennent à l'Université de Fribourg; il y a 1500 jeunes qui viennent de l'étranger et il y a 2500 Fribourgeoises et Fribourgeois, soit le 25%. Notre Université est très ouverte, mais il est de notre devoir d'aller faire connaître et d'imposer dans les autres cantons son importance et son image, de manière telle que nous n'ayons pas de baisse d'étudiants. Evidemment, la pandémie de coronavirus pose un problème supplémentaire et c'est bien grâce à ce fonds que nous pourrions surmonter cette difficulté, pour aussi intéresser et attirer les étudiants d'ailleurs, qui composent la majorité des étudiants de l'Université. Voilà juste le point supplémentaire que je voulais mentionner, en remerciant M^{me} la Rapporteuse.

> L'examen de ce chapitre des comptes est terminé; il n'y a pas de modifications.

Rapport d'activité 2019-CE-184

Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport

| | |
|---------------------------------|---|
| Rapporteur-e: | Krattinger-Jutzet Ursula (PS/SP, SE) |
| Représentant-e du gouvernement: | Siggen Jean-Pierre, Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport |
| Préavis de la commission: | 08.05.2020 (BGC août 2020, p. 1790) |
| Remarque: | Le rapport d'activité de chaque Direction fait l'objet d'un tiré à part constituant une annexe au présent Bulletin |

Discussion

Krattinger-Jutzet Ursula (PS/SP, SE). Der Tätigkeitsbericht der Erziehungsdirektion für das Jahr 2019 ist sehr ausführlich. Ich werde hier keine Zusammenfassung machen, denn jede und jeder konnte den interessanten Bericht selber lesen.

In der Erziehungsdirektion waren im Jahre 2019 4 896,76 Vollzeitstellen besetzt, was gegenüber der Rechnung 2018 ein Plus von 113,16 Stellen ausmacht.

Die Erziehungsdirektion ist sehr bemüht, die angespannte Lage bei der Suche nach qualifizierten Lehrpersonen anzugehen und dem kommenden Lehrermangel mit griffigen Massnahmen entgegenzuwirken. So wurden an der PH zusätzliche Studienplätze geschaffen. Weitere Massnahmen werden durch eine Projektgruppe geprüft.

Siggen Jean-Pierre, Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport. Je remercie M^{me} la Rapporteuse pour sa présentation. Je n'ai rien d'autre à ajouter, sinon relever que cet après-midi, je présenterai en conférence de presse la rentrée des classes 2020-2021. Vous pouvez ainsi, le même jour, comparer les deux rentrées scolaires. Je précise que dans les chiffres des étudiantes et des étudiants que nous publions, concernant l'école obligatoire, il y a les chiffres physiques mais également les chiffres légaux, à savoir qu'un enfant porteur de handicap compte pour trois. Et ce sont les chiffres légaux qui génèrent des ouvertures de classe.

Schneuwly André (VCG/MLG, SE). Ich habe mit Interesse den Bericht gelesen und habe drei Fragen, die ich Ihnen gerne unterbreiten möchte.

Ein Meilenstein im Jahre 2019 war die Integration der Integrationsdienste in die obligatorische Schule. Ich denke, das ist eine ganz gute Sache. Es sind nun einige Monate vergangen. Wie sind die Erfahrungen, die damit gemacht wurden? Die

Statistik zeigt, dass es momentan keine grossen Veränderungen gibt in der Integration und in der Separation. Wie sieht diese Tendenz aus, wenn man ein wenig weiterschaut? Das ist meine erste Frage.

Die zweite Frage und das muss ich heute wieder machen:

C'est la question du Sozialarbeiter. Nous avons déjà souvent discuté de ce thème ici. Je sais que vous avez été très contents des visites que vous avez faite du côté alémanique et que vous avez trouvé que c'était vraiment quelque chose qu'il fallait introduire. Comme toujours dit, en principe, c'est prévu dans la loi. Mais quel chemin voulez-vous maintenant faire pour vraiment introduire ces *Schulsozialarbeiter*. Au niveau du budget, on ne trouve rien du tout.

La troisième question, c'est la HEP.

Die pädagogischer Hochschule. En principe, un groupe de travail devrait vraiment s'orienter vers une *Ausbildungsstätte für alle Lehrpersonen*. C'est quelque chose de très urgent.

Là, j'aimerais aussi savoir quels sont les prochains pas pour ce groupe de travail. Merci.

Fagherazzi-Barras Martine (PS/SP, SC). Je déclare mes liens d'intérêts, je suis enseignante primaire.

La discussion d'hier nous rappelait qu'une partie conséquente du budget de l'Etat était allouée à la formation puisque par tranches de 100 francs dépensés, plus de 38 francs lui sont dédiés. Heureux soit donc un Etat qui comme le nôtre valorise les projets et les moyens mis à disposition pour la formation car c'est un investissement didactique et humain qui parie sur un avenir de qualité et forme des citoyens et des citoyennes qui forgeront avec solidité la société civile et le monde économique de demain et seront prêts à y faire face.

Le riche rapport de la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport nous donne un large éventail des projets actuels ou en cours de réalisation mais aussi des défis à venir en matière de formation et je me permets dans cette intervention d'en aborder quelques-uns par des questions ou des remarques.

Le premier point concerne la thématique des besoins de la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport en enseignant-e-s dans les années à venir:

Pour pallier au manque de personnel qui sera généré ces prochaines années par une proportion exceptionnellement élevée de départs naturels à la retraite, et qui, comme le souligne le rapport, sera amplifiée encore par les modifications imminentes des conditions de prévoyance de la caisse du personnel de l'Etat, le département affirme avoir mis en place des stratégies afin d'anticiper ce phénomène. Or, cette vague de départ est à nos portes et nous savons que nous naviguons déjà à flux tendu dans l'engagement du personnel enseignant fixe mais aussi pour répondre aux besoins en terme de remplacements. Le rapport sur l'efficacité des stratégies mises en place par le département reste sur ce point quelque peu flou. Alors mes questions sont les suivantes: y a-t-il des chiffres concrets qui traduisent les besoins réels dès la rentrée 2021? A quelle hauteur ceux-ci pourront être compensés par l'augmentation planifiées des effectifs d'enseignants formés à la HEP et si cette mesure ne devait pas suffire, alors concrètement quelles sont les solutions possibles envisagées à l'heure actuelle par le département, ces dernières étant exposées de manière quelque peu laconique dans ce rapport?

Ma deuxième question concerne ensuite l'organisation de la nouvelle formation du corps enseignant. Participera-t-elle à renforcer les besoins d'attractivité de la profession au niveau primaire notamment et si oui, y a-t-il déjà des pistes envisagées?

Mon dernier point s'attache lui au développement du concept cantonal des MITIC dans l'enseignement. Nous avons vu pendant cette période du COVID combien il était important de pouvoir compter sur des technologies novatrices et que leur enseignement est un défi indispensable à relever pour vivre en phase avec le développement du monde numérique.

Mais parallèlement, l'expérience de l'enseignement à distance nous a aussi révélé combien les disparités étaient grandes en matière d'accès et d'équipements informatiques au sein des familles fribourgeoises, combien il est nécessaire d'assurer une bonne formation continue des enseignants et combien il est important, certes, de développer à l'école des facultés technologiques, mais que l'école doit offrir avant tout et surtout un cadre présentiel qui favorise la sociabilisation et l'apprentissage du savoir-être et des savoir-faire autant que des savoirs purement théoriques. Je suis certaine que ce souci est partagé par la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport autant qu'il est primordial que le département reste soucieux de ne pas engendrer des inégalités sociales avec l'introduction du projet BYOD dans les degrés de la formation post-obligatoire et qu'il envisage des formes de soutiens en équipement informatique pour permettre aux élèves de rester compétitifs dans leur formation et ceci quelle que soit la provenance de leur milieu social.

L'égalité des chances doit rester la force et le leitmotiv du développement des projets qui contribuent à faire rayonner le milieu de la formation et à forger sa qualité et ceci à tous les degrés de la scolarité obligatoire et post-obligatoire.

Je remercie d'ores et déjà le commissaire du Gouvernement pour ses réponses aux questions ou remarques formulées et salue le rapport fourni sur les activités de son département.

Krattinger-Jutzet Ursula (*PS/SP, SE*). Ich danke Grossrat Schneuwly und Grossrätin Martine Fagherazzi für ihre Fragen.

Ich kann Herrn Grossrat André Schneuwly zu seiner Frage zur Schulsozialarbeit antworten, dass wir das in der Kommission sehr ausführlich besprochen haben. Und die Frage kommt ja auch hier jedes Jahr wieder. Es ist ja im Gesetz verankert, aber konkrete Antworten, wie es weitergeht, haben auch wir nicht bekommen.

Was die Erfahrungen der Integration und die Frage der Ausbildung (HEP) für alle Lehrpersonen anbelangt, kann ich Ihnen keine Antwort geben. Das ist nicht im Bericht.

Zur Frage von Frau Grossrätin Martine Fagherazzi zum Lehrermangel kann ich auch nur wiederholen, was ich eingangs schon erwähnt habe, dass es mehr Plätze an der HEP gibt und dass eine Projektgruppe die Arbeit aufgenommen hat. Ob es eine andere konkrete Strategie gibt, ist mir nicht bekannt.

Alors je laisse répondre M. le conseiller d'Etat Siggen.

Siggen Jean-Pierre, Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport. Je remercie les intervenants pour leurs questions.

Pour ce qui est de l'intégration, les choses se sont passées tout à fait correctement. Vous n'avez évidemment dans le rapport qu'une partie de l'année 2019 puisque l'on a commencé à la rentrée 2019-2020. Nous allons toujours vers une progression de l'intégration dans les classes. Cette première année a été l'occasion de mettre en place la structure: nous avons créé un bureau pour faciliter, entre les inspecteurs et les responsables d'établissements, les différents éléments qu'impliquent l'intégration de ces personnes dans les classes. Sous cet angle-là, je n'ai pas de difficultés qui soient apparues, sachant évidemment que c'est aussi un sacré défi pour le personnel enseignant que de pouvoir surmonter les difficultés supplémentaires. C'est pour cela que nous avons le principe "un enfant égale trois" dans le cadre des mesures d'aide renforcée. Cela ne règle pas tout bien entendu, mais c'est un appui.

Pour ce qui est des travailleurs sociaux, la base légale est l'article sur le soutien. Ils ne sont pas nommés comme tels dans cet article 35 de la loi scolaire, mais c'est une des possibilités dont nous pouvons disposer pour soutenir et qui est en développement, j'en suis tout à fait conscient. Nous ne le mettons pas nommément, mais les EPT sont quand même là, ces personnes sont en partie là. J'ai actuellement la situation suivante pour les travailleurs sociaux: nous avons un pot commun canton-commune, qui finance actuellement 7,7 EPT à 50-50; il y a par ailleurs un financement 100% par les communes de 6 EPT – 2,3 pour la partie francophone et 3,7 pour la partie alémanique. Là, on observe qu'il y a proportionnellement, entre francophones et alémaniques, une part très importante prise par les communes. Et c'est là qu'il y a le besoin, dans la planification, de reprise par le canton des engagements qui ont été faits par des communes en terme de travailleurs sociaux. Evidemment, nous parlons ici d'EPT à 100%, mais il faut bien comprendre que ce sont des pourcentages selon les écoles; en terme de personnes, il y a évidemment plus que ces montants-là.

Comme vous l'avez dit, j'ai eu l'occasion de rencontrer, au CO de Tavel, des responsables avec des travailleurs sociaux et je suis convaincu que cette solution est extrêmement bonne et nécessaire. Je ne peux que vous dire que je m'emploie à la développer et, notamment, à la "recorriger" du côté alémanique. En plus de cela, il y a également des médiateurs du côté francophone qui ont des décharges: ce sont des enseignants, qui ne fournissent pas la même nature de prestations. Je constate que le travailleur social, avec sa formation et sa capacité d'avoir une sorte de neutralité parce qu'il n'est pas enseignant – même si l'enseignant fait très bien son travail de médiateur –, établit un autre rapport. Il a peut-être un contact différent avec les communes aussi. Nous y reviendrons certainement M. le Député dans d'autres interventions, prochainement.

Pour le groupe de travail que vous avez mentionné, cela rejoint un peu la question posée par M^{me} la Députée concernant cette refonte. Je peux simplement vous dire que ça continue. Le groupe de travail va se réunir ces prochains jours. Nous avons posé des questions complémentaires, auxquelles nous n'avions pas pu avoir de réponse dans le rapport Capaul; nous les aurons ces prochains mois. Le dossier passe à la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport et je vais ensuite au Conseil d'Etat. Cela va venir l'année prochaine bien sûr, avec l'entier de cette réorganisation. Nous arrivons donc au terme des travaux du groupe de travail, qui devait répondre à un certain nombre de questions pour être bien au clair. Ensuite, il y aura la décision politique à prendre. Voilà pour le timing, je ne peux pas vous en dire plus pour l'instant.

M^{me} la Députée, vous avez aussi relevé toute la problématique de la pénurie d'enseignants, du moins du risque de pénurie. Bien évidemment, il est difficile de prévoir à l'avance ce qu'il va se passer. Dans les comptes, vous avez cependant un signal. Par exemple, il y a aux comptes 2019 une augmentation du montant sur les avances AVS. Si ce montant est supérieur à celui de 2018, il reste inférieur à celui de notre budget 2019. Nous avons donc prévu des départs à la retraite anticipée, liés évidemment à la discussion sur la caisse de pension. Mais la première vague n'a pas eu lieu comme nous l'imaginions. Ce qu'il faut savoir maintenant, c'est que le destin de la caisse de pension se jouera en votation populaire. Si les choses sont positives – ce j'espère quand même bien sûr –, l'entrée en vigueur de la réforme est pour 2022. Les enseignants, qui vivent au rythme scolaire, ont la possibilité de remettre leur démission jusqu'à la fin janvier 2021. C'est alors que nous pourrons

apprécier l'ensemble de la situation. Nous avons calculé, si j'ai bonne mémoire, que le corps professoral fribourgeois âgé de 58 à 64 ans représente à peu près 600 personnes – mais en terme d'EPT, cela représente moins. Nous avons estimé qu'environ un tiers pourrait prendre une retraite anticipée, ce qui représente tout de même 100 à 150 personnes d'un seul coup. Ce serait évidemment énorme. Pour prévenir le choc, nous avons élaboré un certain nombre de stratégies, vous l'avez dit. Notamment l'engagement d'étudiants supplémentaires à la HEP, pour qui nous avons maintenant mis en place le pavillon, engager des enseignants pour leur apprendre à enseigner, etc. Ces deux dernières années, ils étaient dix de plus. Mais à la rentrée de cet automne, ils seront 40 de plus. Donc au moment où les choses se passeront, ils auront avancé dans leur progression, même s'ils ne seront pas encore tout à fait là. Toute cette machine s'est mise en route et elle va de l'avant. Je peux même dire que nous avons dû réintroduire le *numerus clausus* pour la HEP! Normalement nous le faisons parce que ça dépassait 150 étudiants et qu'il n'y avait pas plus de place. Nous avons augmenté le nombre de places et pensions ainsi avoir épuisé le quota d'intérêt auprès des jeunes. Mais il a encore augmenté! L'intérêt pour la HEP ne va ainsi absolument pas en décroissant: il y a vraiment beaucoup de jeunes intéressés. C'était donc aussi le bon moment pour augmenter, je dois le dire.

Après, nous avons des stratégies en terme de remplacement, je les ai eues exposées ici. Ce n'est évidemment pas très clair parce qu'à un moment donné, nous allons devoir agir sur toute une série de points et nous n'avons pas de solution miracle non plus. L'une de ces mesures est la facilitation pour savoir qui peut faire des remplacements: nous avons mis en place au printemps la plateforme électronique qui permet de faciliter cette recherche.

Nous sommes par ailleurs beaucoup plus restrictifs au niveau des congés sabbatiques des enseignants, en interdisant les congés supérieurs à une année. Après, il y a des exceptions, des cas où cela est tout à fait justifié. Mais nous avons pris des mesures plutôt restrictives de ce type-là.

Il faudra aussi, le cas échéant, recourir à des étudiants qui sont en année de formation. Heureusement, nous avons augmenté le volume d'étudiants donc nous aurons aussi une réserve plus importante, même s'il ne s'agit que de solutions transitoires et que nous n'allons pas régler le problème de cette manière.

Nous pouvons prendre un certain nombre de mesures structurelles, agir avec les moyens dont nous disposons, mais nous n'allons pas mettre en place des solutions pérennes pour un effet de vague qui va ensuite diminuer. Nous nous retrouverons ensuite avec l'augmentation naturelle des enseignants et devons être capables de revoir les mesures que nous avons prises.

Il est difficile pour moi d'être plus précis. A la fin janvier 2021, dans quelques mois, nous aurons une idée beaucoup plus claire du nombre de personnes qui partiront en retraite. Nous pourrons alors établir un scénario très précis, élaborer un plan de manœuvre détaillé et trouver les solutions. Evidemment, nous pourrons peut-être inviter des retraités de l'enseignement à faire une prolongation. Toutes les possibilités sont ouvertes.

Pour le concept cantonal MITIC, tout cela est en pleine discussion, discussion qui avait commencé avant le phénomène COVID par le *Plan d'étude romand* qui introduit, comme vous le savez, l'éducation numérique. Il ne s'agit pas là simplement des logiciels ou des moyens d'enseignement pédagogique, il s'agit aussi de connaître l'outil numérique, de savoir comment se comporter avec, de connaître les dangers qu'il représente, etc. Il y a donc toute une série de piliers qui doivent se développer et nous discutons de ces points-là au sein de la CDIP. J'espère que, d'ici la fin de l'année, nous aurons terminé ce travail de manière à ce que tous les cantons romands puissent ensuite introduire ces éléments, qui comporteront également des recommandations en terme de logiciels, de moyens d'enseignement numérique, de matériel, de coût, etc. Cela va évidemment impacter notre projet MITIC.

L'égalité de traitement et l'égalité des conditions de vie des jeunes qui se retrouvent à l'école sans les mêmes moyens – surtout si la digitalisation s'accroît – est vraiment un souci, nous l'avons vu ce printemps et il faut aussi le dire. Ce que l'on constate, c'est que l'enseignement à distance n'est pas une solution pérenne. Cela, il faut le dire clairement. Non seulement pour raisons pédagogiques, mais aussi pour des raisons de moyens. Pour nous, c'est ce que je vais annoncer pour terminer cet après-midi, l'enseignement en présentiel est la seule solution pédagogique véritable. Comme enseignante, vous connaissez cela mieux que moi, M^{me} la Députée: la classe est là, l'enseignante est là. C'est ça la formation pédagogique. C'est ce modèle-là que défend Fribourg et c'est celui-là qu'il faut à tout prix soutenir et développer. Les moyens numériques sont évidemment nécessaires, mais restent un appoint, un outil de travail. Ils ne sont pas en soi la solution à tous les problèmes pédagogiques.

> L'examen de ce chapitre du rapport d'activité est terminé.

—

Election (autre) 2020-GC-112

Renouvellement du mandat de trois membres du Conseil d'administration de la Banque cantonale de Fribourg BCF

Discussion

La Présidente. Le Grand Conseil doit aujourd'hui renouveler le mandat de trois membres du conseil d'administration de la Banque cantonale de Fribourg pour une nouvelle période de quatre ans, soit jusqu'au 31 décembre 2024. Selon l'article 20 de la loi sur la Banque cantonale, ces trois membres sont élus sur proposition d'un comité de sélection composé de sept membres dont quatre députés. Le comité de sélection a décidé à l'unanimité de renouveler les mandats des membres actuels, à savoir M. Thomas Bachmann, M^{me} Dominique Jordan-Perrin et M. Paul Such.

Voici quelques détails sur la procédure de vote. Cette élection se fait à la majorité absolue des bulletins valables selon l'article 155 de la loi sur le Grand Conseil. Il s'agit d'une élection sur proposition: cela signifie que vous ne pouvez pas élire d'autres candidats que ceux proposés par le comité de sélection. Il n'y a donc qu'un tour. Si l'un ou l'autre de ces candidats ne devait pas vous convenir, vous pouvez tracer son nom. Si cette personne n'atteint pas la majorité absolue des bulletins valables, elle ne sera pas élue et le comité de sélection devra faire une nouvelle proposition au Grand Conseil. Si vous tracez un nom, le suffrage donné aux autres candidats reste valable. Si vous tracez les trois noms le bulletin sera considéré comme blanc et ne sera pas pris en considération dans le décompte des voix.

J'ouvre la discussion sur les candidatures à cette élection et donne la parole à M. le Député Hubert Dafflon.

Dafflon Hubert (*PDC/CVP, SC*). Je prends la parole en tant que membre de ce comité de sélection et comme porte-parole.

Dans ce comité de sélection, nous trouvons le président du conseil d'administration, M. Albert Michel, M. Alex Geissbühler, qui est le vice-président, M^{me} Anne-Claude Demierre qui représente le Conseil d'Etat et quatre députés: Romain Collaud, Nicolas Kolly, David Bonny et moi-même. Nous nous sommes réunis le 18 juin dernier pour analyser les dossiers proposés. Il faut savoir que l'on a affaire uniquement à un renouvellement pour la période 2021 et 2024.

Les trois personnes que vous avez sur le bulletin de vote répondent entièrement et à satisfaction aux exigences, tant au niveau de leurs compétences métier que de l'expérience qu'ils ont dans le domaine bancaire. Nous nous sommes renseignés pour savoir si la FINMA devait encore approuver l'élection de ces membres-là: dans le cadre d'un renouvellement, cela n'est pas nécessaire.

En conclusion, le comité de sélection a voté à l'unanimité les trois personnes qui vous sont proposées, soit Thomas Bachmann de Morat, Dominique Jordan-Perrin de Fribourg et Paul Such de Préverenges. Il vous recommande de faire de même en votant en bloc ces trois personnes.

Rapport d'activité 2020-DICS-2

Office cantonal du matériel scolaire (OCMS) - 2019

| | |
|---------------------------------|---|
| Rapporteur-e: | Krattinger-Jutzet Ursula (<i>PS/SP, SE</i>) |
| Représentant-e du gouvernement: | Siggen Jean-Pierre, Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport |
| Préavis de la commission: | 08.05.2020 (<i>BGC août 2020, p. 1790</i>) |
| Remarque: | Ce rapport fait l'objet d'une brochure séparée |

Discussion

Krattinger-Jutzet Ursula (*PS/SP, SE*). Das kantonale Amt für Schulmaterial schliesst die Jahresrechnung 2019 mit einem Gewinn von 294 458 Franken ab. Dies ist ein erfreuliches Ergebnis, obwohl der Gewinn gegenüber dem Jahr 2018 um 81 000 Franken zurückging. Der Hauptgrund dafür ist, dass die Waren und Lehrmittel um bis zu 10 Prozent teurer wurden und die Ausgaben somit gestiegen sind.

Zusätzlich ist noch zu erwähnen, dass dies der letzte Jahresrapport in dieser alten Form ist. Ab diesem Jahr 2020 werden die *Fournitures scolaires* vom Kanton übernommen.

Siggen Jean-Pierre, Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport. Cette année est l'année de transition puisque, dès cet automne, nous avons en même temps le coût des fournitures qui est repris par le canton et la subvention pour alléger la charge des communes à la suite de l'arrêt du Tribunal fédéral, que vous trouvez dans les comptes et le budget. C'est vraiment l'année où les deux se cumulent et nous retrouverons évidemment ces éléments-là dans le rapport annuel 2020.

Sudan Stéphane (PDC/CVP, GR). Je déclare mes liens d'intérêts avec le dossier: responsable d'établissement dans le cercle scolaire de Broc-Botterens et donc client de l'OCMS.

Le groupe démocrate-chrétien a analysé attentivement le rapport de l'Office cantonal du matériel scolaire pour l'année 2019. On peut y relever le travail sérieux effectué dans cet office et remercier l'ancien directeur, M. Marcel Berger, pour sa gestion efficace depuis 2002 et souhaiter la bienvenue à son successeur, M. Thierry Vial, qui va relever le défi de poursuivre la bonne marche de cette institution en prenant en compte les inévitables innovations numériques et les retombées de la nouvelle loi scolaire sur la gratuité du matériel pour les élèves.

La situation est saine et l'on peut noter une hausse de 3,5% du chiffre d'affaires, qui génère un bénéfice de près de 300 000 francs malgré une hausse de l'achat du matériel de plus de 10%. Il faudra bien entendu s'attendre ces prochaines années à une augmentation des ventes du matériel du secteur "Activités créatrices" et des jeux pédagogiques, situation déjà présente en 2019 avec respectivement 7% et 30% d'augmentation.

Les EPT du personnel restent stables mais dans le futur, si le nombre des clients devant s'approvisionner au shop ira logiquement en augmentant – spécialement dans le domaine des fournitures des AC et ACT –, il faudra peut-être s'attendre à élargir ce service à la clientèle.

En tant qu'utilisateur très concerné par cet office, je me permets trois remarques ou questions sur lesquelles il faudra se pencher, même si celles-ci ne concernent pas directement l'année 2019.

Premièrement, la nouvelle organisation, issue de la loi scolaire, fait ses débuts cette année et doit absolument faire l'objet d'un feedback de la part des enseignants, des RE et des communes à la fin du prochain exercice. Ceci dans le but d'une amélioration constante de l'interface entre l'office et ses utilisateurs.

Deuxièmement, il semblerait logique de grouper la facturation, au niveau des comptes cantonaux, des sommes allouées pour les fournitures scolaires, les MEEP et le matériel didactique et que les cercles scolaires puissent ainsi utiliser ces ressources globalement, avec leurs différentes sensibilités pédagogiques.

Troisièmement, si une commande ne dépasse pas les 250 francs, des frais de port sont demandés par l'OCMS. Il serait bon, à mon avis, de ramener ce plafond à 100 francs par exemple, car les commandes de matériel pour les AC de classe n'atteignent pas une telle somme et faire déplacer les enseignants, pour éviter ces frais supplémentaires, sur le site de l'OCMS ne rentre pas dans la ligne d'une politique environnementale réfléchie.

Pour terminer, je tiens à remercier M. Nicolas Aebischer et son équipe pour le soutien, les renseignements et la rapidité de traitement de nos nombreuses commandes de matériel tout au long de l'année, le conseil d'administration et les auteurs de ce rapport.

C'est avec ces quelques considérations que le groupe démocrate-chrétien prend acte de ce rapport.

Krattinger-Jutzet Ursula (PS/SP, SE). Die Bemerkungen und Fragen von Herrn Sudan betreffen nicht den Jahresbericht 2019, sondern sind organisatorische Bemerkungen, die für das laufende und das nächste Jahr beachtet werden sollen. Deshalb gebe ich das Wort an Herrn Jean-Pierre Siggen weiter.

Siggen Jean-Pierre, Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport. J'ai bien pris note des remarques de M. le Député Sudan. Ce que je peux dire, c'est que la nouvelle organisation, nous l'avons mise en route après un certain nombre de discussions. Nous avons mis en route une procédure et vous avez tout à fait raison de relever qu'il faudra bien avoir un feedback, et je compte bien qu'il y ait des discussions entre responsables d'établissements, OCMS et tous ceux qui participent à ce fonctionnement, pour que l'on puisse, le cas échéant, corriger, amender les éléments qui ont été mis en place. Je peux aussi dire qu'avec le système de l'OCMS qui fournit les fournitures scolaires et les moyens d'enseignement – ce qui était déjà le cas depuis la nouvelle loi scolaire –, il y aura à réfléchir à des possibilités de regroupement. Je sais que l'OCMS étudie cela. Les responsables d'établissement auront évidemment un rôle de contrôleurs de factures qu'ils n'avaient pas avant. Nous arriverons, pas dans l'immédiat mais à moyen terme, avec un soutien en terme de gestion digitale ou informatique de ce genre de demandes. Les choses sont donc mises en place et nous allons, durant cette année, en tirer tous les enseignements pour, le cas échéant, les corriger. Je retiens encore la remarque sur les frais de port, sur lesquels je ne peux pas me prononcer en détail. Mais tous ces éléments sont dans le radar de l'OCMS et de la Direction pour que cela se passe très correctement et à satisfaction des uns et des autres.

> Le Grand Conseil prend acte de ce rapport.

Comptes de l'Etat 2019-DFIN-37

Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts

| | |
|---------------------------------|---|
| Rapporteur-e: | Kolly Gabriel (<i>UDC/SVP, GR</i>) |
| Représentant-e du gouvernement: | Castella Didier, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts |
| Rapport/message: | 23.03.2020 (<i>BGC août 2020, p. 1719</i>) |
| Préavis de la commission: | 08.05.2020 (<i>BGC août 2020, p. 1790</i>) |
| Remarque: | Le compte détaillé de l'Etat fait l'objet d'un fascicule séparé qui constitue une annexe au présent Bulletin |

Examen de détail

Kolly Gabriel (*UDC/SVP, GR*). L'excédent de charges des comptes de fonctionnement de la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts se monte à 90 672 761 francs, soit un montant de 7,15 millions de francs supérieur au budget 2019. La raison principale de ce dépassement est la provision de 6 millions de francs pour La Pila. Le compte des investissements s'élève à 17 712 641 francs et il se situe nettement en-dessous du budget, qui prévoyait des investissements à hauteur de 24 074 000 francs. Cette différence provient essentiellement du SAgri, qui n'a pas accordé autant de subventions et de prêts que prévu.

La Direction occupait 451,12 EPT aux comptes 2019, contre 450,16 au budget 2019. Le budget prévoyait 75 apprentis, mais on en trouve seulement 55 aux comptes: selon la Direction, le problème est connu et la situation est en train d'être analysé.

Au Service des affaires institutionnelles, des naturalisations et de l'Etat civil, l'excédent de charges est inférieur au budget, à hauteur d'environ 300 000 francs. Cela s'explique d'une part par des traitements du personnel inférieurs au budget de presque 200 000 francs et, d'autre part par plusieurs changements de collaborateurs qui n'ont pu être remplacés de suite. Ce sont souvent des collaborateurs moins qualifiés donc moins payés qui les ont remplacés.

De manière générale, les préfectures maîtrisent bien les charges. Les dépassements des coûts de personnel en Gruyère à hauteur de 75 000 francs s'expliquent par des paiements d'heures supplémentaires ainsi que par des engagements de stagiaires qui n'étaient pas prévus au budget. En Veveyse, un dépassement de 100 000 francs est dû à un engagement nécessaire à cause d'une absence de longue durée pour maladie. Les amendes prévues dans le budget 2019 ont été surestimées – à l'exception de la préfecture de la Singine –. cela aussi à cause du fait que l'achat de radars supplémentaires s'est effectué plus tard que prévu dans l'année. Concernant la préfecture de la Sarine, dix ans après les faits, les factures de la gendarmerie concernant les squatters de Raie Manta sont prises en charge par l'Etat: cette façon de faire a quelque peu surpris les membres de la commission.

Au SAgri, l'excédent de charges est inférieur au budget d'environ 900 000 francs. Cette différence est essentiellement due aux amortissements des subventions cantonales pour les améliorations foncières, inférieures au budget de 1,4 million. Cette tendance devrait s'inverser dans les prochaines années. Les paiements directs sont supérieurs d'environ 1 million par rapport aux comptes 2018, ce qui est une bonne nouvelle.

Au Services de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires, les mesures de surveillance dues aux déprédations sont toujours en place, les caméras également.

À l'IAG, l'excédent de charges d'environ 100 000 francs supérieurs au budget représente un très bon résultat pour une enveloppe budgétaire de 37,5 millions de charges brutes. Il faut aussi relever que l'assainissement de l'excédent des frais de personnel a pu se réaliser grâce à beaucoup de départs à la retraite anticipée et à une analyse systématique des besoins avant la remise au concours des postes.

Au SNP, l'excédent de charges dans les comptes s'élève à 6,6 millions. Une provision de 6 millions pour la décharge de La Pila en est la raison principale, comme je l'ai dit lors de l'entrée en matière. 2019 était la dernière année de la période 2016-2019 des conventions programmes. Malgré ce fait, un report de crédit de 1,86 million de francs permettait d'utiliser la totalité de l'enveloppe mise à disposition par la Confédération.

Castella Didier, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts. Je remercie M. le Rapporteur pour sa description complète des comptes. Je n'ai pas en l'état de complément à apporter. Je reste à disposition pour les questions, bien évidemment.

> L'examen de ce chapitre des comptes est terminé; il n'y a pas de modifications.

Rapport d'activité 2019-CE-184

Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts

Rapporteur-e: **Kolly Gabriel** (*UDC/SVP, GR*)
 Représentant-e du gouvernement: **Castella Didier, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts**
 Préavis de la commission: **08.05.2020** (*BGC août 2020, p. 1790*)
 Remarque: **Le rapport d'activité de chaque Direction fait l'objet d'un tiré à part qui constitue une annexe au présent Bulletin**

Discussion

Kolly Gabriel (*UDC/SVP, GR*). Le rapport d'activité de la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts est très complet et reflète bien les nombreux travaux et projets qui occupent la Direction et les différents services qui la composent. Je relève ici quelques points qui me semblent importants.

Concernant les naturalisations, 8125 nouveaux dossiers ont été enregistrés. Le traitement de nombreuses demandes de naturalisation tant ordinaires que facilitées déposées avant l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018 de la nouvelle législation fédérale, plus exigeante, a représenté entre 2018 et 2019 un véritable enjeu pour le service.

Au SAagri, en 2019, 1343 exploitations ont touché des contributions à la biodiversité pour un montant global de 4 534 573 francs. Ce chiffre comprend les niveaux de qualité 2 dans la surface agricole utile ainsi que les surfaces vertes riches en espèces dans les estivages.

Au Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires, 3240 échantillons d'eau potable ont été analysés en 2019. Seuls 4,5% de ces échantillons étaient non conformes aux normes.

En 2019, l'Institut agricole de l'Etat de Fribourg a notamment poursuivi le projet Relait en collaboration avec la Faculté Vetsuisse de l'Université de Berne. Ce projet vise à diminuer l'usage des antibiotiques dans le suivi des troupeaux des exploitations laitières fribourgeoises. A noter également que 1032 élèves ont fréquenté Grangeneuve en 2019.

Castella Didier, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts. Je remercie M. le Rapporteur pour la description. Je souligne que c'est une Direction extrêmement variée à laquelle j'ai énormément de plaisir à collaborer. Je remercie tous les collaborateurs qui ont fait un travail important durant cette année. Les défis ne manquent pas pour les années à venir, mais ils ne sont pas évidemment traités dans ce rapport.

Ducotterd Christian (*PDC/CVP, SC*). J'ai une remarque, la même que j'avais faite dans le cadre du Club agricole. Elle concerne la communication des analyses d'eau potable, qui donne l'impression que l'eau est plus polluée qu'il y a quelques années alors que c'est faux! Ce sont les analyses qui sont plus précises et qui permettent de trouver des produits que l'on ne trouvait pas auparavant. Si je comprends que l'on doit faire des efforts, que l'on doit améliorer la qualité de l'eau, il serait par contre bon de communiquer correctement. M. le Commissaire avait déjà précisé que ce serait fait à l'avenir au sein des services de l'Etat. Mais dans le rapport, on ne dit pas que les analyses sont plus précises et permettent de trouver des nouveaux produits dans l'eau. Je pense que la manière de communiquer influence la vision que l'on a du travail des agriculteurs. Je pense que cela doit être fait de manière correcte.

Ma deuxième question concerne les forêts. Nous avons un gros problème actuellement: beaucoup de forêts sont bostrychées et nous avons beaucoup de bois qui doit être éliminé. Si le Groupe E, durant plusieurs années, a mis l'accent sur la construction de centrales de chauffe qui fonctionnaient au bois, il mise aujourd'hui davantage sur le gaz, certainement pour des raisons de coûts. Or, les coûts calculés pour la forêt, pour son entretien et les pertes de bois, ne sont pas pris en compte dans les calculs, ce qui est fortement dommageable. Groupe E travaille aujourd'hui de manière indépendante alors qu'à l'époque le Conseil d'Etat avait un mot à dire. L'Etat n'a ainsi pas d'influence sur cette volonté de construire plus de centrales à gaz, ce qui est préjudiciable pour les forêts fribourgeoises et pour les propriétaires forestiers. Je pense que là, nous pourrions quand même trouver une solution soit légale, soit par incitation ou d'autres formes de façon de faire, pour inciter l'utilisation du bois pour chauffer vos bâtiments.

Marmier Bruno (*VCG/MLG, SC*). J'ai juste une question sur le chapitre 1, point 2.2: Structures territoriales et agglomérations. J'aimerais savoir un peu où on en est. On annonce un projet de loi pour la révision des tâches des préfets et on annonce la

création de régions. J'aimerais avoir quelques informations sur l'avancée de ces projets qui étaient annoncés pour le début, respectivement le premier trimestre de cette année. Il y a bien sûr eu le COVID qui donne un joker à tout le monde. Mais est-ce que vous pourriez donner des précisions M. le Commissaire?

Kolly Gabriel (UDC/SVP, GR). Concernant les questions du député Ducotterd, je partage son point de vue sur la communication des analyses d'eau. Les deux questions du député Ducotterd et celle du député Marmier sont adressées au conseiller d'Etat, je le laisserai répondre.

Castella Didier, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts. Je remercie les intervenants. Tout d'abord pour la première question de M. Ducotterd, j'aimerais ici dire que l'on essaie de communiquer en totale transparence et que l'on communique aussi en réaction aux différents instruments parlementaires qui sont déposés. Je ne vois pas comment on pourrait éviter de le faire. M. Ducotterd, vous avez notamment déposé un instrument parlementaire avec des questions qui sont publiées à la presse et auxquelles nous sommes obligés de répondre. Nous, nous essayons de communiquer proactivement et je l'ai fait en toute transparence, notamment sur le chlorothalonil: toutes les valeurs ont été communiquées pour éviter, justement, qu'il y ait une communication désordonnée durant tout l'été, par commune. Nous avons eu le soutien des communes pour le faire, et nous l'avons fait en totale collaboration avec elles. J'espère arriver cet automne, en attendant les nouvelles dispositions qui seront prises au niveau fédéral, avec des très bonnes nouvelles. J'ai bon espoir. Evidemment la problématique de l'eau est actuellement très sensible, notamment en vue des futures initiatives sur lesquelles nous serons amenés à voter. C'est une préoccupation constante. J'aimerais ici dire – et c'est juste! – que l'agriculture fait un travail énorme. Elle est souvent montrée du doigt, plus peut-être que d'autres sources de pollution, et je le regrette. Mais bien évidemment, le Conseil d'Etat fribourgeois ne maîtrise pas l'entière communication de cette problématique des eaux. Mais nous y participons et nous essayons de le faire le mieux possible. Nous répondons aussi souvent à des interventions parlementaires auxquelles nous devons toute transparence, ce qui est évidemment normal. Mais je suis sensible à ce qu'a dit M. Ducotterd. C'est vrai que les appareils actuels permettent de détecter des choses que l'on ne détectait pas il y a dix, quinze ou vingt ans. La sensibilité a augmenté et nous devons en tenir compte. Nous devons aussi protéger nos eaux – qui sont un héritage pour le futur – et communiquer tous les efforts qui sont faits. Je le remercie d'avance de nous aider dans cette communication. Nous avons besoin de tout le monde, soit pour maîtriser cette problématique, soit pour communiquer de manière correcte, positive et transparente.

Concernant la question en liens avec le Groupe E et les forêts, nous avons eu ici plusieurs entretiens avec le Groupe E. M. Ducotterd y a notamment participé. Ils nous ont confirmé qu'ils avaient une stratégie future sur l'énergie liée aux énergies renouvelables, qu'ils soutiennent en particulier le bois. Aujourd'hui, il n'y a pas de volonté de développer le gaz comme cela a été dit. Par contre, il faut le savoir, il y a des solutions transitoires. Le développement du chauffage à distance, cela prend du temps. Les investissements sont conséquents, tout comme les travaux qui ne peuvent pas se faire d'un coup de baguette magique. Sur la stratégie à long terme, il y a un soutien au bois qui est voulu par Groupe E. Nous demandons ici un peu de patience ici. Nous avons eu notamment des contacts avec Forêts-Sarine, qui a effectivement à sa disposition des quantités de bois assez importantes. Nous avons aussi fait une communication dans le cadre du canton l'automne passé pour dire que cette énergie renouvelable n'était pas suffisamment exploitée, que nous avons encore des stocks. Nous allons y travailler. Nous menons notamment actuellement des réflexions pour soutenir l'utilisation de ce bois fribourgeois dans le cadre du plan de relance.

Concernant les questions de M. le Député Marmier, effectivement nous travaillons et nous allons venir assez rapidement avec le premier paquet de modifications des tâches des préfets. Il y a des analyses juridiques qui ont été faites, il y a une analyse complète du catalogue. L'idée est de venir avec un premier toilettage qui mette à jour un certain nombre de pratiques qui ne sont déjà plus actuelles et qui permette d'intégrer cette Conférence des préfets qui a été institutionalisée il y a deux ans. Nous allons y arriver en tous les cas avant la fin de la législature.

Concernant la réforme des régions, c'est effectivement un sujet que nous avons entamé au sein de la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts. Je vais prochainement, début septembre, présenter les réflexions au Conseil d'Etat et je viendrai après avec une communication plus large pour développer cette thématique. Ici, ce sont des réflexions sur le long terme. Ce sont vraiment des réflexions stratégiques, notamment sur la gouvernance des régions et le rôle de la politique de proximité. J'arriverai avec cette thématique dans le courant de l'automne.

> L'examen de ce chapitre du rapport d'activité est terminé.

—

Rapport et comptes 2020-DIAF-5

Etablissement cantonal d'assurance des animaux de rente (Sanima) - 2019

| | |
|---------------------------------|--|
| Rapporteur-e: | Kolly Gabriel (<i>UDC/SVP, GR</i>) |
| Représentant-e du gouvernement: | Castella Didier, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts |
| Préavis de la commission: | 08.05.2020 (<i>BGC août 2020, p. 1790</i>) |
| Remarque: | Ce rapport fait l'objet d'une brochure séparée |

Discussion

Kolly Gabriel (*UDC/SVP, GR*). Comme chaque année, le rapport de Sanima est très complet et très précis. J'y ai relevé quelques points.

Sanima a déménagé sur le site de Grangeneuve en fin d'année passée. On peut noter dans le rapport une baisse des exploitations touchées par le BVD: moins dix-sept en 2019. Sanima a fait un bénéfice de 726 148 francs en 2019, principalement grâce à des placements financiers. A noter également que la participation de l'Etat pour les frais directs est de 40% et qu'elle est de 50% pour les frais d'élimination.

Je terminerai par remercier les employés de Sanima.

Castella Didier, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts. J'aimerais signaler que M. le Directeur des finances ici présent a félicité Sanima puisque c'est la première fois depuis [*inaudible*] que les objectifs du taux de couverture des différentes assurances sont atteints. C'était donc une très bonne année pour Sanima. Il faut savoir après que c'est très dépendant des fluctuations des marchés financiers et aussi du degré d'épizooties. On sait toujours que les épizooties sont un thème extrêmement sensible. On est encore plus sensibilisé cette année. Pour les animaux, c'est effectivement là aussi où les enjeux financiers se jouent. Il faut donc avoir une certaine réserve.

> Le Grand Conseil prend acte de ce rapport et de ces comptes.

Rapport et comptes 2020-DFIN-19

Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat (CPPEF) - 2019

| | |
|---------------------------------|---|
| Rapporteur-e: | Piller Benoît (<i>PS/SP, SC</i>) |
| Représentant-e du gouvernement: | Godel Georges, Directeur des finances |
| Préavis de la commission: | 08.05.2020 (<i>BGC août 2020, p. 1790</i>) |
| Remarque: | Ce rapport fait l'objet d'une brochure séparée |

Discussion

Piller Benoît (*PS/SP, SC*). La Caisse de prévoyance du personnel de l'État de Fribourg (CPPEF) boucle l'année 2019 sur un résultat exceptionnel, avec un rendement de 10% sur sa fortune. Il faut inscrire ce rendement dans le contexte d'une performance moyenne de 4,06 % sur la période allant de 2009 à 2018. Ce bon résultat a permis d'affecter 87 millions de francs à la réserve de fluctuation de valeurs, qui était à zéro après l'année 2018. La fortune est en croissance et dépasse les 5 milliards de francs, une fortune placée conformément aux dispositions de la LPP.

Le taux de couverture de la CPPEF s'élevait à 79,5 % à la fin 2019.

La structure des assurés de la CPPEF change fortement depuis quelques années. Le rapport entre les assurés actifs et les rentiers, qui se situait encore à quatre en 2009, est passé en dessous de trois à la fin 2019. Et les projections montrent une détérioration importante durant les prochaines années, ce qui a rendu une réforme structurelle nécessaire. Il faut rappeler que les modalités de financement ne sont pas du ressort de la caisse, son action se limitant aux prestations.

En 2019, la caisse a enregistré une augmentation de l'effectif des assurés actifs de 3,1 %, comptant 20 809 personnes

Nous allons reparler du financement de la caisse de prévoyance cet automne, je ne peux donc que vous recommander une lecture exhaustive de ce rapport.

Godel Georges, Directeur des finances. Je remercie le rapporteur de la commission, M. le Député Piller, pour son rapport clair et très précis. Je crois que l'avenir évidemment est devant nous et je vous incite à tous vous mettre ensemble pour réussir ce projet que vous avez accepté à presque l'unanimité. Il sera mis en votation populaire au mois de novembre.

Boschung Bruno (PDC/CVP, SE). Die Fraktion der Christlichdemokratischen Volkspartei hat vom Bericht der Pensionskasse des Staatspersonals für das Jahr 2019 Kenntnis genommen.

Wie für alle anderen Vorsorgeeinrichtungen war 2019 ein ausserordentlich gutes Jahr im Bereich der Finanzanlagen. Die freundliche Lage auf den Finanzmärkten liess es zu, dass überall eine gute Rendite erzielt werden konnte, so auch in der Pensionskasse des Staatspersonals mit einer Rendite - wir haben es gehört oder gelesen - von rund 10 Prozent.

Dieses Ergebnis ist auch im Branchenvergleich als gut zu bezeichnen und zeigt auf, dass die PK des Staatspersonals über eine grundsätzlich gute Anlagestrategie verfügt.

Dank der positiven Rendite - wir haben es gehört - konnte das PK-Vermögen um rund 450 Millionen Franken erhöht werden. 87 Millionen Franken konnten in das wichtige Gefäss der sogenannten Wertschwankungsreserve eingebucht werden. Der Deckungsgrad hat sich kurzfristig um 4 Prozentpunkte auf 79,5 Prozent verbessert.

Der Jahresbericht zeigt aber auch deutlich auf, wie rasch sich die Situation für eine strukturell eher schwach aufgestellte Pensionskasse verändern kann. Nehmen wir nur den Vergleich mit dem Vorjahr 2018, wo die Stimmung auf den Finanzmärkten ganz anders war und eine Minusrendite von 2 Prozent verdaut werden musste.

Die Prognosen für dieses Jahr, fürs Jahr 2020, sind aus den bekannten Umständen natürlich alles andere als positiv. Es muss bis Ende Jahr erneut mit einer Minusrendite gerechnet werden, die wohl einen grossen Teil dieser 87 Millionen Franken in der Wertschwankungsreserve wieder wegfressen wird.

Die PK des Staatspersonals ist heute, wie dieser Bericht auch zeigt, strukturell einfach ungenügend aufgestellt. Die allgemein steigende Lebenserwartung bleibt, und die Finanzmärkte bleiben trotz guter Anlagestrategie volatil und unberechenbar.

Ich - und natürlich auch die Fraktion der Christlichdemokratischen Volkspartei - sind sehr froh darüber, dass wir im Parlament die mehr als notwendige Reform der Pensionskasse des Staatspersonals mit einer guten, tragfähigen Lösung beschlossen haben. Es liegt nun auch an uns, dafür zu sorgen, dass uns die Bevölkerung des Kantons Freiburg im November folgt und zu dieser dringenden Reform mit den entsprechenden finanziellen Konsequenzen Ja sagen wird.

Piller Benoît (PS/SP, SC). J'ai pris note des remarques de M. Boschung. Quant aux pronostics négatifs qu'il annonce, nous reviendrons l'année prochaine pour les commenter.

Godel Georges, Directeur des finances. Je remercie M. le Député Boschung en vous incitant surtout à vous mettre tous ensemble, comme je l'ai dit tout à l'heure, pour réussir ce projet en votation populaire. C'est indispensable. Il ne suffit pas de le dire entre nous, c'est à nous tous de le publier autour de nous pour faire que ce vote soit vraiment positif. Je vous assure que c'est indispensable. Vous l'avez reconnu et c'est bien ainsi.

Evidemment, par rapport à ce qu'il s'est passé en 2019 – des résultats aussi favorables –, tant mieux! Cette année, ce ne sera clairement pas la même chose. Mais la situation s'améliore quand même quelque peu. J'ai eu l'occasion de le dire une fois ou deux: au plus fort de la crise du COVID, le 23 mars, la performance était de moins 8,71. Nous perdions 426,5 millions. Aujourd'hui, nous sommes quasiment à zéro. Nous ne gagnons rien et espérons que cela s'améliore. Je ne suis pas M^{me} Soleil pour dire les pronostics de l'avenir. Parfois la bourse est imprévisible. Comme l'a dit le rapporteur de la commission, nous commenterons ceci l'année prochaine.

> Le Grand Conseil prend acte de ce rapport et de ces comptes.

Comptes de l'Etat 2019-DFIN-37

Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions

| | |
|---------------------------------|---|
| Rapporteur-e: | Gobet Nadine (PLR/FDP, GR) |
| Représentant-e du gouvernement: | Steiert Jean-François, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions |
| Rapport/message: | 23.03.2020 (BGC août 2020, p. 1719) |
| Préavis de la commission: | 08.05.2020 (BGC août 2020, p. 1790) |
| Remarque: | Le compte détaillé de l'Etat pour l'année 2018 fait l'objet d'un fascicule séparé constituant une annexe au présent Bulletin |

Examen de détail

Gobet Nadine (PLR/FDP, GR). Les comptes de résultats 2019 de la DAEC bouclent avec un excédent de charges inférieur aux prévisions, soit une diminution de 2,6% par rapport au budget. Au niveau des charges, l'écart est de moins 11,4 millions, alors que pour les revenus, il est de moins 8,4 millions. Le compte des investissements présente un excédent de dépenses de moins 16,9 millions par rapport au budget 2019.

En ce qui concerne l'évolution des emplois, aux comptes 2019, 406,7 EPT sont comptabilisés avec huit apprentis et sept stagiaires, et l'écart avec le budget 2019 est au total à moins 7,37 EPT. On constate notamment qu'il y a moins 4,73 EPT au Service des ponts et chaussées, ce qui correspond à des postes non repourvus en 2019 car ce Service rencontre des difficultés à recruter, notamment des ingénieurs des routes.

En ce qui concerne les centres de charges, je vais me limiter à quelques commentaires.

Au Secrétariat général, dans le compte d'investissement, 2 millions étaient prévus au budget 2019 contre zéro francs aux comptes pour les projets d'agglomération. Le décalage entre le budget et les comptes pour les subventions fédérales pour des projets d'agglomérations tient principalement à deux types d'explications:

1. Les agglomérations ont de grandes difficultés à tenir le calendrier des investissements qu'elles projettent en début de chaque année. Cela s'explique parfois par la complexité de certaines mesures qui intègrent souvent de très nombreux acteurs ou par les difficultés rencontrées par les communes pour faire voter en assemblée communale ou en Conseil général les projets en question.
2. Les agglomérations ne procèdent que rarement, en cours de projet, à des demandes de versement d'acomptes.

Au Service des constructions et de l'aménagement, les premières décisions de taxation de la plus-value ont été rendues par la DAEC en automne 2019. On constate que cela prend du temps car il faut mettre en place la procédure et la question essentielle est actuellement dans la méthode utilisée pour l'évaluation de la plus-value. Au niveau des revenus, on constate une baisse de 750 000 francs des émoluments pour les permis de construire, en raison de la diminution des demandes de permis de 5% entre 2018 et 2019.

Au Service de la mobilité, en ce qui concerne la différence au compte de résultats de 5 millions dans les charges, il faut considérer la prise en charge du dépassement de la quote-part cantonale pour le trafic régional. Le SMO avait demandé un report de crédit de 10 millions du budget 2019 sur le budget 2020, mais au final seul un report de 5 millions a été effectué.

Au Service des ponts et chaussées, il y a une diminution de quatre EPT dont deux concernent des postes de chefs de projets alémaniques non encore repourvus après trois mises au concours infructueuses. En effet, il est difficile de trouver des ingénieurs car les salaires offerts par l'Etat sont trop bas par rapport à ceux du marché. Il y a plusieurs raisons à cette situation. Le marché est asséché. Aujourd'hui, même si on fait des annonces, en français, on reçoit des postulations de personnes qui ne sont pas toujours qualifiées pour le poste en question, tandis qu'en allemand, on ne reçoit parfois tout simplement aucune postulation. La Suisse manque en effet d'ingénieurs en général. A Estavayer, par exemple, on emploie des frontaliers qui viennent travailler tous les jours depuis la France voisine. A Fribourg, en raison des distances, cela est plus difficile. L'autre problème, c'est l'attrait de la Berne fédérale, puisque l'OFROU verse des salaires plus élevés. Il y a ainsi des gens compétents qui quittent l'Etat pour aller travailler à Berne. Face à cette situation et aux questions de la Commission des finances et de gestion, il nous a été répondu qu'aucune revalorisation n'est prévue dans l'immédiat car le Conseil d'Etat souhaite en effet que cette question soit reprise dans le cadre des réflexions générales en matière de politique du personnel.

Au Service des ponts et chaussées, au compte d'investissement, les investissements budgétisés en 2019 pour les aménagements routiers n'ont pas pu être entrepris ou terminés. Il en résulte des dépenses d'investissements inférieures au budget de 10 millions, compensées par un report de crédit sur 2020 du même montant. Une des explications est à mettre en

relation avec les deux EPT non encore repourvus après trois mises au concours infructueuses, suite au départ de deux chefs de projets alémaniques, ce qui retarde les projets en question. D'autre part, l'avancement des projets de route de contournement est également difficile à évaluer, ce qui explique les écarts par rapport aux investissements projetés.

Steiert Jean-François, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions. *Enregistrement défectueux; l'intervention de M. le conseiller d'Etat Steiert est perdue.*

> L'examen de ce chapitre des comptes est terminé; il n'y a pas de modifications.

Rapport d'activité 2019-CE-184

Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions

| | |
|---------------------------------|---|
| Rapporteur-e: | Gobet Nadine (PLR/FDP, GR) |
| Représentant-e du gouvernement: | Steiert Jean-François, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions |
| Préavis de la commission: | 08.05.2020 (BGC août 2020, p. 1790) |
| Remarque: | Le rapport d'activité de chaque Direction fait l'objet d'un tiré à part constituant une annexe au présent Bulletin |

Discussion

Gobet Nadine (PLR/FDP, GR). Au niveau de l'aménagement du territoire, suite à l'arrêt du Tribunal cantonal du 3 septembre 2019, un point de situation a été fait à la Commission des finances et de gestion. Plus de 60 communes avaient un dossier en cours d'approbation à ce moment-là :

- > 33 entrevues ont été effectuées ou sont planifiées entre la DAEC et les communes suite aux pré-analyses établies par le SeCA;
- > 18 communes ont demandé officiellement à la DAEC de traiter leur planification sans attendre la décision du Tribunal fédéral sur le recours déposé par le Conseil d'Etat;
- > 16 communes n'ont pas donné réponse suite à l'envoi des pré-analyses.

Face à l'augmentation en 2019 des recours sur les PAD, en aménagement du territoire et planification, des mesures ont été prises. Le SeCA a augmenté ses ressources juridiques avec des stagiaires pour les traiter et au budget 2021, il est prévu des EPT supplémentaires.

On constate que les permis réceptionnés des communes sont en baisse, 2573 en 2019 contre 2990 en 2018. Les recours augmentent pour passer de 227 en 2019 contre 122 en 2018. Il s'agit là d'un phénomène de société et il n'y a pas vraiment d'explication concrète. Pour accélérer le traitement des recours, une mesure envisagée serait de décharger le SeCA du dossier des constructions illicites en l'externalisant, car cela occupe beaucoup de ressources et on attribuerait ces ressources au traitement des recours.

Au Service des bâtiments, la réorganisation en cours prévoit la mise en place de trois secteurs :

1. Secteur stratégique : une personne a été engagée avec pour objectif une vision globale et la préparation des crédits d'investissement;
2. Section Gestion de projet : une personne a été engagée;
3. Secteur *Facility management* : se charge de l'entretien des bâtiments et des nettoyages.

Le déploiement complet de cette réorganisation aura lieu jusqu'au début de la prochaine législature. Dans les postes 2020 et 2021, il est prévu de nouvelles ressources pour le SBAT. Il faut savoir qu'à Fribourg, il y a deux fois moins d'EPT par projet que dans le canton de Vaud.

Concernant le bâtiment de Grangeneuve, la Commission des finances et de gestion a été informée que le bâtiment de la ferme-école avance normalement, mais qu'il y aura des surcoûts.

Il y a aussi des changements dans le projet de l'Agroscope. Dans une première phase, le Contrôle fédéral des finances a demandé un contrôle plus serré des coûts pour l'ensemble d'Agroscope, ce qui a mené à une restructuration du projet. A l'origine, il avait été question d'un projet mixte avec des laboratoires et des bureaux. Suite aux contrôles, il y a eu plusieurs

échanges et il a été décidé de faire un pas en arrière et de revenir à deux bâtiments distincts. Le premier abritera uniquement des bureaux, le deuxième exclusivement des laboratoires. Le coût n'est ainsi pas du tout le même, notamment pour le laboratoire dont le niveau de sécurité se situe à un niveau seulement en dessous de celui du laboratoire de Wuhan qui est au centre de l'actualité du COVID. La volonté du Conseil fédéral reste de restructurer les sites d'Agroscope pour l'ensemble de la Suisse et on peut s'attendre à 400 à 500 nouveaux emplois pour Fribourg. Ceci nécessite des mesures d'aménagement du territoire pour tripler le nombre de bus desservant le secteur, ce qui est sur le point d'aboutir. Début 2021, le Conseil d'Etat soumettra au Grand Conseil un projet de crédit complémentaire. A noter que la proportion des contributions fédérales au projet restera inchangée : par franc investi, Fribourg touchera le même nombre de centimes.

Steiert Jean-François, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions. Pas grand-chose à rajouter, si ce n'est que le nombre de communes qui ont demandé un traitement de leur dossier en ce qui concerne l'aménagement local selon les principes du nouveau Plan directeur cantonal a quelque peu augmenté depuis notre rencontre avec la délégation de la Commission des finances et de gestion. Nous avons encore des demandes qui arrivent aujourd'hui. Je pars du fait que, d'ici la décision du Tribunal fédéral, plus de la moitié des cas des communes qui étaient en suspens au moment de l'arrêt du TC auront été traitées, ou en tout cas qui seront entrées dans le pipeline pour le traitement en nouveau droit.

Berset Christel (PS/SP, FV). En parcourant le rapport d'activités de la DAEC, j'ai pu relever avec grande satisfaction qu'en matière de protection du climat le Conseil d'Etat, sous l'impulsion de la DAEC, a pris en 2019 une position volontariste et active en décidant d'œuvrer au respect de l'Accord de Paris signé par la Suisse en 2017. Il a ainsi entièrement consacré sa retraite d'automne à la thématique du climat en mettant une véritable priorité politique sur le plan climat initié en 2018. Je voudrais ici féliciter la DAEC pour son approche innovante de ce thème. Durant l'année 2019, elle a par exemple organisé régulièrement des *Climat Lunches* - auxquels j'ai eu la possibilité de participer – qui ont connu un vif succès, car non moralisateurs, motivants et très instructifs.

J'apprécie également l'approche participative de la DAEC et du Conseil d'Etat qui a entendu une délégation de jeunes et aussi d'aînés pour le climat et qui leur a donné la possibilité de prendre une part active au traitement de cette problématique dans le cadre d'un groupe de travail.

Sur le plan de la mobilité douce, je salue le nouvel élan qu'a pris le Plan sectoriel vélo, qui a permis d'identifier des interventions pour rendre le réseau cyclable plus sûr, plus cohérent et plus attrayant. Je regrette simplement que le «team vélo» qui a été créé ne soit composé que de spécialistes du Service de la mobilité et du Service des ponts et chaussées, et qu'il n'intègre pas de cyclistes chevronnés car, comme usagés, ils sont certainement les plus à même de prioriser les mesures préconisées.

En conclusion, je n'ai pas de question particulière à l'intention du commissaire du Gouvernement, mais je ne peux qu'encourager la DAEC et le Conseil d'Etat à poursuivre et même à amplifier leur effort pour réduire, à l'horizon 2030, les émissions de gaz à effet de serre de 50%, à atteindre une société à 4000 watts et à parvenir à la neutralité carbone le plus vite possible, mais au plus tard d'ici 2050. C'est un sacré défi qui nous attend et nous ne parviendrons à le relever qu'en tirant ensemble à la même corde.

Bischof Simon (PS/SP, GL). Je souhaite prendre la parole au sujet du bruit, et en particulier le bruit de la circulation routière. Durant le semi-confinement lié au COVID, en début d'année, j'ai constaté que la circulation routière a diminué. Cela a eu un impact également à certains endroits sur le bruit mais en même temps cela a eu comme effet que certaines personnes se seraient permises de rouler plus rapidement qu'autorisé du fait d'avoir moins de circulation routière.

Je remercie les services de l'Etat pour tout le travail effectué au niveau de la lutte contre le bruit, celui de la circulation routière également. Je ne peux que demander de continuer ces efforts.

Ducotterd Christian (PDC/CVP, SC). J'ai une question qui concerne plusieurs dossiers liés les uns aux autres. Elle concerne le secteur de Chamblieux, proche de l'hôpital, où sera éventuellement construit un nouvel hôpital. On a un peu l'impression que ces nombreux dossiers – notamment la réfection de la route vers la jonction de l'autoroute – commencent à devenir un sac de nœuds et on ne sait plus quel dossier bloque quel autre. Cela inquiète par rapport à la reconstruction de l'hôpital. Finalement, les autres dossiers qui ne concernent pas celui-là bloquent cette construction de l'hôpital. J'aimerais savoir où l'on en est par rapport à ce dossier-là. Je crains un peu que, finalement, les coûts de rénovation et d'entretien de l'ancien bâtiment prennent de l'ampleur alors qu'il faudra reconstruire un nouveau bâtiment. Je crains que l'on fasse des dépenses inutiles. J'aimerais donc savoir où l'on en est par rapport à cet avancement, et finalement quel dossier bloque lequel. Où en est-on aussi avec les achats des terrains éventuels pour la construction de l'hôpital?

Gobet Nadine (PLR/FDP, GR). Je prends note des observations de M^{me} Berset concernant notamment la protection du climat et la mobilité douce, avec les encouragements qui ont été formulés à l'égard de la DAEC. A titre personnel, j'ai participé à ces *Climat Lunches* et j'estime que c'est en effet une excellente initiative. C'était très instructif.

Je prends également note de la remarque de M. Bischof qui salue la lutte contre le bruit de la circulation routière.

Quant à la question de M. Ducotterd concernant les blocages de différents dossiers qui seraient en lien et qui auraient des incidences avec la reconstruction de l'hôpital, je cède la parole à M. le Commissaire.

Steiert Jean-François, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions. *Enregistrement défectueux; une partie de l'intervention de M. le conseiller d'Etat Steiert est perdue.*

[...] sous le titre Bertigny-Chamblioux, sur l'objet sur lequel le Grand Conseil s'est exprimé sur un crédit cadre il y a deux ans. Nous avons intégré M. Devaud, le directeur de l'hôpital, dans ces discussions précisément pour assurer la meilleure coordination possible entre les mesures routières, les mesures d'aménagement et la construction de l'hôpital.

Les projets routiers, il y en a de fait trois ou quatre. Cela dépend de comment on compte les choses. Le premier déclic était la route dite d'accès à l'hôpital. Au début de la législature, il éti dit que cette route était urgentissime à réaliser pour éviter de retarder le chantier de l'hôpital. Depuis, la route – ou le projet de route – avance. Nous devons presque un tout petit peu le freiner pour éviter de faire passer la route là où elle était prévue à l'origine, mais où il n'y aura peut-être plus d'hôpital si d'aventure il était un peu déplacé. Nous avons décidé néanmoins de faire avancer ce projet en collaboration étroite avec l'Office fédéral des routes, avec une variante tout au bout qui permettra soit de monter vers l'hôpital actuel, soit d'aller tout droit ou de descendre légèrement si le site de l'hôpital devait être légèrement déplacé. Cette coordination se fait de parfait concert avec l'hôpital.

Les discussions sur les propriétés de terrain sont a priori le fait du Conseil d'Etat. Le Conseil d'Etat nomme une délégation pour discuter avec la ville de Fribourg, et tout particulièrement la Bourgeoisie, dont les terrains sont particulièrement concernés par le développement hospitalier dans ce secteur-là. C'est une délégation qui aura une toute première rencontre avec les représentants de la ville sur les objets à traiter. Pour le moment, les choses en sont encore à un aspect liminaire.

Voilà les quelques éléments de réponse que je peux vous donner sur votre question.

> L'examen de ce chapitre du rapport d'activité est terminé.

Comptes de l'Etat 2019-DFIN-37

Comptes généraux de l'Etat - bilan, annexes aux comptes

| | |
|---------------------------------|---|
| Rapporteur-e: | Piller Benoît (PS/SP, SC) |
| Représentant-e du gouvernement: | Godel Georges, Directeur des finances |
| Rapport/message: | 23.03.2020 (BGC août 2020, p. 1719) |
| Préavis de la commission: | 08.05.2020 (BGC août 2020, p. 1790) |
| Remarque: | Le compte détaillé de l'Etat pour l'année 2018 fait l'objet d'un fascicule séparé constituant une annexe au présent Bulletin |

Discussion

Piller Benoît (PS/SP, SC). Les annexes aux comptes et le bilan nous donnent les détails des actifs et des passifs dont le total se monte à 3,2 milliards, en diminution de 2,4% notamment à cause d'une diminution des engagements courants, plus précisément du montant dû aux créanciers.

Les actifs sont composés du patrimoine financier et du patrimoine administratif. Les passifs consistent en un capital propre et des capitaux de tiers. La différence entre actifs et passifs résulte en un excédent d'actifs de 1,2 milliards.

Avec un excédent de revenu au compte des résultats de 12,1 millions, la fortune finale s'élève à 1,1 milliard.

> L'examen du bilan et des annexes est ainsi terminé; il n'y a pas de modifications.

Comptes de l'Etat 2019-DFIN-37

Comptes généraux de l'Etat - récapitulation

| | |
|---------------------------------|---|
| Rapporteur-e: | Dietrich Laurent (<i>PDC/CVP, FV</i>) |
| Représentant-e du gouvernement: | Godel Georges, Directeur des finances |
| Rapport/message: | 23.03.2020 (<i>BGC août 2020, p. 1719</i>) |
| Préavis de la commission: | 08.05.2020 (<i>BGC août 2020, p. 1790</i>) |
| Remarque: | Le compte détaillé de l'Etat pour l'année 2018 fait l'objet d'un fascicule séparé constituant une annexe au présent Bulletin |

Discussion

Dietrich Laurent (*PDC/CVP, FV*). De nombreuses remarques ont été faites lors de l'entrée en matière et lors des présentations des différentes Directions. On peut constater que tous les groupes saluent les excellents comptes 2019. Je pense qu'il n'y a pas de modifications qui sont apparues durant le débat. Il faut cependant souligner l'incitation à la prudence relevée par toutes et tous et par tous les groupes quant à la situation pandémique. Le budget 2021 et les comptes 2020 seront donc à observer dans le cadre de la situation tout à fait particulière que nous vivons en ce moment, sans toutefois bloquer les actions de l'Etat dans le cadre de la relance par exemple.

Enfin, la Commission des finances et de gestion réitère ses remerciements à toutes les Directions et à l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs de l'Etat pour leur excellent travail.

Godel Georges, Directeur des finances. Je n'ai rien à ajouter au rapport du rapporteur de la Commission des finances et de gestion. J'aimerais, au nom du Conseil d'Etat, remercier la Commission des finances et de gestion pour la collaboration efficace et transparente avec l'ensemble des Directions, la Direction des finances et l'Administration des finances en particulier.

Rapport d'activité 2019-CE-184

Conseil d'Etat : ensemble de l'activité 2019

| | |
|---------------------------------|---|
| Rapporteur-e: | Dietrich Laurent (<i>PDC/CVP, FV</i>) |
| Représentant-e du gouvernement: | Godel Georges, Directeur des finances |
| Préavis de la commission: | 08.05.2020 (<i>BGC août 2020, p. 1790</i>) |
| Remarque: | Le rapport d'activité du Conseil d'Etat fait l'objet d'un tiré à part constituant une annexe au présent Bulletin |

Discussion

Dietrich Laurent (*PDC/CVP, FV*). La Commission des finances et de gestion n'a pas formulé de remarques particulières en terme de finances ou de gestion sur le rapport du Conseil d'Etat. Il en a pris acte et invite le Grand Conseil à en faire de même.

> Le Grand Conseil prend acte de ce rapport d'activité.

Comptes de l'Etat 2019-DFIN-37

Décret - Comptes de l'Etat du canton de Fribourg 2019

| | |
|---------------------------------|---|
| Rapporteur-e: | Dietrich Laurent (PDC/CVP, FV) |
| Représentant-e du gouvernement: | Godel Georges, Directeur des finances |
| Rapport/message: | 23.03.2020 (BGC août 2020, p. 1719) |
| Préavis de la commission: | 08.05.2020 (BGC août 2020, p. 1790) |
| Remarque: | Le compte détaillé de l'Etat pour l'année 2018 fait l'objet d'un fascicule séparé constituant une annexe au présent Bulletin |

Entrée en matière

Dietrich Laurent (PDC/CVP, FV). L'entrée en matière a été acceptée par tout le monde. Tous les groupes se rallient et acceptent ces comptes, au même titre que la Commission des finances et de gestion, qui l'a fait à l'unanimité.

> L'entrée en matière n'étant pas combattue, il est passé directement à la lecture des articles.

Lecture des articles

I. Acte principal : Décret relatif au compte de l'Etat du canton de Fribourg pour l'année 2019

Art. 1

> Adopté.

IV. Clauses finales

> Adoptées.

Titre et préambule

> Adoptés.

> La lecture des articles est ainsi terminée. Il est passé au vote final.

Vote final

> Au vote final, ce projet de décret est adopté dans son ensemble, sans modification, par 76 voix contre 0. Il n'y a pas d'abstention.

Ont voté oui:

Müller Chantal (LA,PS/SP), Wickramasingam Kirthana (GR,PS/SP), Boschung Bruno (SE,PDC/CVP), Bürdel Daniel (SE,PDC/CVP), Defferrard Francine (SC,PDC/CVP), Senti Julia (LA,PS/SP), Schwander Susanne (LA,PLR/FDP), Badoud Antoinette (GR,PLR/FDP), Pasquier Nicolas (GR,VCG/MLG), de Weck Antoinette (FV,PLR/FDP), Jelk Guy-Noël (FV,PS/SP,PS), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Bonny David (SC,PS/SP), Piller Benoît (SC,PS/SP), Schwaller-Merkle Esther (SE,PDC/CVP), Chevalley Michel (VE,UDC/SVP), Doutaz Jean-Pierre (GR,PDC/CVP), Péclard Cédric (BR,VCG/MLG), Lauber Pascal (GR,PLR/FDP), Bertschi Jean (GL,UDC/SVP), Kolly Gabriel (GR,UDC/SVP), Galley Nicolas (SC,UDC/SVP), Bischof Simon (GL,PS/SP), Hänni-Fischer Bernadette (LA,PS/SP), Cotting Violaine (BR,PS/SP), Jaquier Armand (GL,PS/SP), Schoenenweid André (FV,PDC/CVP), Kubski Grégoire (GR,PS/SP), Collaud Romain (SC,PLR/FDP), Peiry Stéphane (FV,UDC/SVP), Zadory Michel (BR,UDC/SVP), Wassmer Andréa (SC,PS/SP), Schmid Ralph Alexander (LA,VCG/MLG), Glauser Fritz (GL,PLR/FDP), Zosso Markus (SE,UDC/SVP), Jakob Christine (LA,PLR/FDP), Grandgirard Pierre-André (BR,PDC/CVP), Dietrich Laurent (FV,PDC/CVP), Dafflon Hubert (SC,PDC/CVP), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/FDP), Krattinger-Jutzet Ursula (SE,PS/SP), Longchamp Patrice (GL,PDC/CVP), Schnewly Achim (SE,UDC/SVP), Emonet Gaëtan (VE,PS/SP), Schär Gilberte (LA,UDC/SVP), Michellod Savio (VE,PLR/FDP), Garghentini Python Giovanna (FV,PS/SP), Ghielmini Krayenbühl Paola (SC,VCG/MLG), Chassot Claude (SC,VCG/MLG), Gaillard Bertrand (GR,PDC/CVP), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,VCG/MLG), Kaltenrieder André (LA,PLR/FDP), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/FDP), Schuwey Roger (GR,UDC/SVP), Genoud François (VE,PDC/CVP), Steiert Thierry (FV,PS/SP), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Gobet Nadine (GR,PLR/FDP), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Hayoz Madeleine (LA,PDC/CVP), Mutter Christa (FV,VCG/MLG), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/FDP), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Bapst Bernard (GR,UDC/SVP), Bourguet Gabrielle (VE,PDC/CVP), Demierre Philippe (GL,UDC/SVP), Meyer Loetscher Anne (BR,PDC/

CVP), Aebischer Eliane (SE,PS/SP), Bonvin-Sansonnens Sylvie (BR,VCG/MLG), Brodard Claude (SC,PLR/FDP), Butty Dominique (GL,PDC/CVP), Ducotterd Christian (SC,PDC/CVP), Fagherazzi-Barras Martine (SC,PS/SP), Glasson Benoît (GR,PLR/FDP). *Total: 76.*

Postulat 2020-GC-19

Cadence à la demi-heure sur la ligne Palézieux-Fribourg & Fribourg-Palézieux

| | |
|---------------------------------|---|
| Auteur-s: | Mesot Roland (<i>UDC/SVP, VE</i>) |
| Représentant-e du gouvernement: | Steiert Jean-François, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions |
| Dépôt: | 06.02.2020 (<i>BGC février 2020, p. 348</i>) |
| Développement: | 06.02.2020 (<i>BGC février 2020, p. 348</i>) |
| Réponse du Conseil d'Etat: | 21.04.2020 (<i>BGC mai 2020, p. 795</i>) |

Prise en considération

Mesot Roland (*UDC/SVP, VE*). Nous avons maintenant, avec la nouvelle gare de Châtel-Saint-Denis, une liaison très appréciée avec le nœud ferroviaire de Palézieux. Ce nœud ferroviaire est très utilisé par les habitants de la Veveyse, il n'y a qu'à voir le monde sur les quais le matin. Les fréquences actuelles sont très utiles pour nous rendre sur Lausanne et Genève. Nous en avons quatre par heure. Par contre, la liaison en direction de Fribourg via Romont n'est pas suffisante avec une seule correspondance horaire. Pour illustrer mon propos, je peux vous donner deux exemples.

Premièrement, la personne de la Veveyse qui a un rendez-vous à 7h30 précise à Fribourg doit prendre le train à 6h à Palézieux pour être à 6h33 à Fribourg, où elle a encore 50 minutes pour boire un café. C'est aussi le cas de mon collègue Michellod qui, lorsqu'il doit être à 8h30 au Grand Conseil, doit partir à 7 heures de Palézieux pour être à 7h33 à Fribourg.

Deuxième exemple: l'usager qui rate son train au retour doit poireauter pendant 50 minutes.

Vous le voyez, ma demande de deux cadences à l'heure n'a rien d'un caprice.

S'il y a encore un argument que je peux mettre dans la balance, c'est le succès de la ligne Bulle-Fribourg-Berne, très fréquentée aussi depuis Romont. Mon postulat est à mettre en complémentarité de cette offre et non pas en concurrence. Depuis l'an passé, on a un arrêt supplémentaire à la gare de Guin qui est entré en vigueur et qui est venu améliorer l'offre en Singine. J'ai eu la chance l'année passée d'échanger avec de nombreux Singinois, des usagers, des politiciens, et tous sont enchantés par cette offre. Et dire que durant des années on a toujours dit qu'un arrêt supplémentaire à Guin était impossible!

Cela m'amène à traiter de la position du Conseil d'Etat qui me donne entière satisfaction. J'apprécie que le Conseil d'Etat accepte d'étudier les possibilités de créer cette nouvelle correspondance. Je suis conscient que ce ne sera pas facile. Je suis persuadé, et les différentes discussions que j'ai eues me confortent dans ma persuasion, que le créneau existe. Au-delà de la réponse positive à ma proposition, j'y vois encore la stratégie d'occuper un créneau, lequel pourra nous être très utile en cas de futures décisions particulièrement défavorables aux Glânois et aux Veveysans. Je fais référence aux volontés des politiciens valdo-genevois de relier Genève, respectivement Lausanne, à Berne le plus rapidement possible en ne s'arrêtant ni à Palézieux ni à Romont. Sans oublier Fribourg qui pour eux est sans intérêt.

Concernant les solutions proposées dans la réponse, j'attends le rapport pour voir quelle option sera privilégiée. Je tiens quand même à préciser qu'une solution de deux cadences à l'heure aux heures de pointe serait déjà pour moi une satisfaction. Quelle que soit la solution qui sera retenue dans le rapport, j'insiste pour que le résultat de l'acceptation de mon postulat ne devienne pas ensuite un argument pour venir justifier une diminution de l'offre. Je demande donc à notre Conseil d'Etat de rester droit dans la défense des usagers fribourgeois et de ne pas entrer dans le jeu des Vaudois et des Genevois.

Je vous remercie de votre soutien.

Bourguet Gabrielle (*PDC/CVP, VE*). Mes liens d'intérêts : je suis une pendulaire qui voyage presque quotidiennement en train sur de nombreuses lignes de Suisse, et dont le village est desservi par la gare de Palézieux. Je m'exprime au nom du groupe démocrate-chrétien.

Après bientôt quatorze ans passés dans ce parlement, je peux dire que les sujets se suivent et se ressemblent. Ma première intervention en tant que députée – une question – portait déjà sur la gare de Palézieux. Puis régulièrement, ici et dans d'autres

gremiums, j'ai eu l'occasion, avec mes collègues et d'autres acteurs politiques veveysans, de «batailler» pour l'arrêt des trains dans cette gare. Et je vous passe les différents épisodes et péripéties.

Nos autorités cantonales répètent souvent qu'elles ne souhaitent pas que Fribourg devienne un canton dortoir, composé de pendulaires qui vont travailler dans d'autres cantons. Mais je me déplace régulièrement vers Lausanne. Le député Mesot a parlé de quatre trains par heure, à l'heure de pointe, entre 7 et 8 heures le matin. J'ai même cinq trains par heure, ce qui équivaut pratiquement à un métro dans une métropole. Si je dois venir à Fribourg, me rendre à Berne ou à Zurich, j'ai un train par heure. Roland Mesot a parfaitement explicité à quelle heure nous devons partir, mon collègue et voisin Savio Michellod et moi-même pour être à 8h30 ici. S'il me passe malheureusement sous le nez, j'attends une heure. La politique actuelle des transports nous tourne, nous les «sudistes», donc presque naturellement vers le canton de Vaud.

Le Conseil d'Etat affirme justement dans sa réponse que les pendulaires de la Veveyse, dans leur grande majorité, travaillent ou suivent une formation supérieure sur l'Arc lémanique. On peut se demander où est l'œuf et où est la poule.

J'ai vu le tableau comparatif sur la liaison Fribourg via Romont comparé à Fribourg via Bulle. Eh bien l'allusion à un trajet Palézieux-Fribourg via Bulle n'est pas réaliste pour la région d'où je viens. Palézieux-Fribourg direct dure 33 minutes, Palézieux-Fribourg via Bulle environ une heure trente, et un peu plus en ce moment en raison des travaux. Dans ce cas j'y vais en voiture et j'en ai pour 40 minutes. L'équation est assez vite résolue.

Mesdames, Messieurs, chères et chers collègues, la cadence à la demi-heure sur la ligne Palézieux-Fribourg est essentielle pour assurer une bonne desserte en transports publics dans le Sud du canton et, ainsi, profiter à notre économie et à l'environnement.

Je vous invite donc, à l'instar du groupe démocrate-chrétien, à soutenir massivement le postulat qui nous est soumis.

Bischof Simon (*PS/SP, GL*). Je déclare mes liens d'intérêts: je suis impliqué dans l'Association transport et environnement et la Communauté d'intérêts pour les transports publics. Je suis un ancien membre de la commission des transports de la région Glâne-Veveyse, instance qui est aussi déjà intervenue pour une cadence à la demi-heure entre Palézieux et Fribourg.

Je m'exprime au nom du groupe socialiste.

Nous avons été satisfaits d'apprendre que notre collègue Roland Mesot relance le débat sur une telle desserte par le dépôt d'un postulat. Nous sommes aussi contents de la réponse favorable qu'apporte le Conseil d'Etat.

L'humanité se trouve dans une urgence climatique, et comme les petits ruisseaux font les grands fleuves, l'augmentation progressive de la cadence des transports publics y contribue aussi. L'expérience le montre: si l'offre existe, l'offre est utilisée et elle est attractive et remplace avantageusement le trafic individuel motorisé. Alors que l'objectif était initialement d'avoir une cadence à l'heure sur l'ensemble du réseau, pas à pas, une cadence d'au moins à la demi-heure tend à s'imposer. Un développement important que connaît aussi le réseau de bus. De ne pas avoir cette cadence à la demi-heure entre Palézieux et Fribourg constitue dans ce sens une lacune à combler dans la mesure du possible.

Dans la réponse du Conseil d'Etat sont évoqués comme exemple la possibilité de prolonger la S40 Fribourg-Romont jusqu'à Palézieux ou une coupe-accroche sur le RE Fribourg-Bulle. Une coupe-accroche sur le RE permettrait d'avoir un temps de trajet très intéressant entre Palézieux, Romont et Fribourg, alors qu'un prolongement de la S40 prolongerait le temps de trajet entre Palézieux et Fribourg, mais permettrait de relier de façon intéressante Palézieux à Villaz-Saint-Pierre où se réalisera d'ici quelques années le nouveau bâtiment de l'association du centre professionnel cantonal, comme nous l'a appris récemment la presse. Une desserte entre Palézieux et Romont à Oron, Vauderens et Siviriez est souhaitable aussi.

La question qui se pose aussi pour moi en tant que Glânois est de savoir si ce produit supplémentaire se ferait à la place de la S4 Allaman-Palézieux et prolongée à l'heure de pointe jusqu'à Romont. Une cadence à la demi-heure entre Romont et Lausanne est également manquante. Au même titre que ce serait une possibilité de proposer une correspondance intéressante à Palézieux en direction de Lausanne, il y aurait aussi la possibilité de prolonger la S4 jusqu'à Romont également en dehors des heures de pointe et de proposer à Romont une correspondance intéressante et attractive en direction de Fribourg, et inversement.

Chevalley Michel (*UDC/SVP, VE*). Je déclare n'avoir aucun lien d'intérêts relativement à l'affaire que nous traitons ici. Notez toutefois que je suis Veveysan, l'un des bientôt 20 000 habitants du district et, comme tout un chacun, potentiel utilisateur des transports publics. Je m'exprime ici au nom du groupe de l'Union démocratique du centre et vais forcément reprendre l'un ou l'autre argument avancé par les préopinants.

Constatant l'amélioration sensible des correspondances dans le district de la Veveyse, affublé désormais d'une gare de Châtel-Saint-Denis qui a gagné en efficacité en même temps qu'elle perdait son cul-de-sac, le député Roland Mesot constate que, depuis Palézieux, la cadence à la demi-heure fonctionne parfaitement en direction de Lausanne, mais, par contre, laisse à désirer – pour ne pas dire plus – dans l'autre sens, en direction de Fribourg.

Le constat que fait le député Mesot n'affecte pas les seuls Veveysans, mais bien des centaines d'autres pendulaires, provenant des quatre points cardinaux, entre autres des régions d'Oron et de la Glâne, plus particulièrement de la région d'Ursy et de la Basse-Glâne. Dès lors, c'est toute une région qui espère bénéficier, un jour, d'une cadence attractive – à la demi-heure donc – entre Palézieux et Fribourg et, bien entendu, en sens inverse également. Toute une région, toute une population, à laquelle il faut ajouter celle drainée par la gare de Romont, elle aussi très importante.

On réclame, parfois à corps et à cris, la réduction de l'empreinte carbone et, surtout, le transfert modal. Alors, soyons cohérents! D'autant que, on l'a vérifié en matière de transports publics, le succès dépend forcément de l'offre et de la demande.

Mais attention! Si, dans l'économie de marché, la demande précède l'offre, les statistiques montrent, à l'envers, que le principe fonctionne bel et bien pour les transports publics, mais à l'envers. Le constat est, en effet, le suivant: plus l'offre est généreuse, plus elle est attractive, plus la demande est importante et plus elle augmente.

Alors oui, même si ce n'était que pour une période provisoire, il faut réintroduire l'offre à la demi-heure entre Palézieux, Romont et Fribourg, ainsi que dans l'autre sens.

Nous vous invitons donc à suivre le Conseil d'Etat et à accepter le présent postulat.

Par contre, j'ouvre ici une parenthèse. La seconde partie de la réponse du Conseil d'Etat ne laisse pas de nous inquiéter. Les possibles corrections de tracé, évoquées dans la réponse du Conseil d'Etat, devraient faire gagner 15 minutes entre Lausanne et Berne. Elles devraient surtout, de notre point de vue, faire perdre leur attractivité aux gares de Palézieux et, peut-être même, à celles de Romont et de Fribourg. Leur attractivité et peut-être bien davantage. Mais ça, c'est une autre problématique, pour laquelle j'attends la réponse du Conseil d'Etat à la question écrite que j'ai déposée auprès de la Chancellerie le 8 juin dernier.

Avec ces considérations, je vous invite à soutenir unanimement ce postulat.

Michellod Savio (PLR/FDP, VE). Je déclare mes liens d'intérêt. Je suis usager de cette ligne Fribourg-Palézieux mais également membre des comités de Oustrail, de l'Association transport et environnement ainsi que de la Commission consultative des transports. Je m'exprime au nom du groupe libéral-radical.

La Veveyse fribourgeoise penche naturellement, et depuis toujours, vers le lac Léman. Il s'en est d'ailleurs fallu de peu pour que Vevey soit fribourgeoise, mais c'est une autre histoire.

Aujourd'hui, plus d'un Veveysan sur quatre travaille ou étudie sur les bords du Léman. Moins d'un sur vingt se rend dans la cité des Zaehringen pour les mêmes raisons. La desserte ferroviaire actuelle reflète assez bien cette réalité. Ainsi, Palézieux est directement connecté à Lausanne par quatre trains par heure. Pour Fribourg, il n'existe qu'une seule liaison horaire directe. D'un point de vue statistique, on pourrait donc s'en satisfaire. Néanmoins, la Veveyse étant, malgré tout, fribourgeoise, pour quelle raison n'aurait-elle pas droit, comme les autres districts du canton, à deux liaisons par heure en direction du chef-lieu cantonal? Une réponse doit être apportée à cette question. Dès lors, c'est à l'unanimité que le groupe libéral-radical soutiendra ce postulat, qui permettra d'étudier la faisabilité de cette demande.

Nous souhaitons toutefois que le Conseil d'Etat n'oublie pas un élément essentiel: c'est l'avenir qu'il convient d'anticiper. Le sud du canton dispose aujourd'hui d'une desserte ferroviaire de qualité. Nous le savons, cette situation n'est pas éternelle. Il faut pourtant qu'elle dure aussi longtemps que possible, les alternatives proposées pour la suite n'étant pas du tout satisfaisantes. Etudier l'introduction d'une deuxième liaison horaire entre Palézieux et Fribourg est donc politiquement correcte, au moins pour les heures de pointe. Mais l'essentiel aujourd'hui comme hier, c'est bien de se battre pour le maintien de Palézieux, Romont et Bulle dans le réseau national des grandes lignes. A plus long terme, souhaitons que Fribourg soit capable de voir plus loin, en soutenant la création d'une ligne nouvelle, permettant l'accélération de la ligne Lausanne-Berne, l'axe majeur le plus lent du pays, rapprochant ainsi Fribourg de l'Arc lémanique. La capacité ferroviaire supplémentaire ainsi dégagée permettra aussi au réseau ferroviaire fribourgeois d'entrer dans une nouvelle ère et de concrétiser le postulat sans mettre en péril d'autres liaisons. Dans la fine mécanique ferroviaire de notre pays, tout est lié. Soyons donc vigilants mais, surtout, audacieux et n'oublions pas un élément essentiel: une ligne bien fréquentée, voire rentable, a peu de chance d'être remise en question.

Je vous invite donc également à soutenir massivement ce postulat.

Jaquier Armand (PS/SP, GL). Le postulat doit être soutenu. Tout renforcement des transports publics est nécessaire. Cela a déjà été expliqué très largement par le passé.

J'aimerais là exprimer une inquiétude en tant que Glânois: la cadence à la demi-heure sur l'Arc lémanique, y compris jusqu'à Genève. Avec l'évolution démographique et notamment les mutations et l'implantation de pas mal de personnes venant de l'Arc lémanique dans la Glâne, la nécessité d'être raccordé à la demi-heure à l'ensemble de l'Arc lémanique avec une ligne qui fait le lien avec les cantons de Fribourg et de Berne est indispensable. Je crains, compte tenu du volume de passages

possibles sur la ligne actuelle, que cet objectif soit repoussé aux calendes grecques. Pour moi, il est extrêmement important que tous ces éléments se construisent en commun et en bonne intelligence en renforçant l'ensemble du réseau et l'ensemble de la disponibilité de la Glâne et de la gare de Romont, aussi bien vers le nord que vers le sud.

Gobet Nadine (PLR/FDP, GR). J'interviens à titre personnel et déclare mes liens d'intérêts: je suis vice-présidente du conseil d'administration des TPF.

Face à la nécessité de trouver de nouvelles perspectives – et en particulier dans le contexte actuel du COVID-19 –, je soutiens naturellement toute démarche visant à favoriser et développer l'utilisation des transports publics dans notre canton. S'il va de soi qu'aujourd'hui personne ne s'opposera à ce qu'une étude soit faite en vue de l'introduction d'un produit supplémentaire entre Fribourg et Palézieux, j'émetts toutefois le souhait que l'évaluation soit faite avec précision de manière à ne pas mettre en péril certaines dessertes existantes. A ce jour, il est vrai qu'il existe une cadence à la demi-heure vers Fribourg pour la Veveyse, avec certes un changement à Bulle, et ce grâce à la mise en service fin 2019 de la nouvelle gare de Châtel-Saint-Denis.

A moyen terme, il est prévu que le temps de parcours soit réduit de 4 minutes grâce à de nouveaux aménagements entre Vuisternens-devant-Romont et Romont. Ce temps de parcours doit encore être optimisé pour être concurrentiel il est vrai.

La nouvelle relation supplémentaire qui est souhaitée par les postulants est intéressante d'une part pour les pendulaires et l'économie, d'autre part pour l'attractivité des transports publics dans le sud du canton. Il faudra cependant veiller à ne pas préteriter la cadence demi-horaire du RER Bulle-Fribourg, sachant que les sillons sont déjà fortement sollicités sur ce tracé. Pour information, les RE Bulle-Romont-Fribourg-Berne ont transporté plus de 2 millions de voyageurs en 2019, c'est dire l'importance de cette liaison pour l'offre en transports publics dans notre canton.

Pour illustrer mon propos, par exemple, une éventuelle prolongation du RER vers Palézieux pourrait provoquer la chute du taux de fréquentation et engendrer par la même occasion la perte de cofinancement de la Confédération.

On l'a tous compris: il s'agit là d'une mécanique de précision. C'est un vrai défi de trouver un équilibre entre l'offre existante et les attentes légitimes des utilisateurs du sud du canton.

Je remercie donc le Conseil d'Etat de bien vouloir procéder à une recherche de solutions tenant compte de ces éléments, de concert avec les TPF et en agissant aussi vite que possible, car en matière ferroviaire demain se planifie aujourd'hui.

Steiert Jean-François, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions. Quelques remarques liminaires qui regrouperont des réponses à différentes questions posées.

D'une part, comme l'a justement évoqué le député Mesot, le postulat et la réponse s'inscrivent dans une volonté générale du Conseil d'Etat de renforcer la part modale des transports publics, et tout particulièrement du rail, dans un canton où nous avons encore une belle marge de progression, malgré le fait que nous soyons propriétaire de l'entreprise extrêmement efficace que sont les TPF dont la vice-présidente vient d'expliquer un certain nombre d'intérêts que nous partageons.

En ce qui concerne l'avenir, si nous prenons exclusivement la première demande ou la demande principale du postulant, c'est-à-dire une cadence à la demi-heure entre Romont et Palézieux, nous avons fait faire une première pré-étude dont nous connaissons les résultats et qui doit être approfondie. Elle montre la faisabilité, contrairement à ce qui a été affirmé un petit plus tôt, d'une offre supplémentaire entre Romont et Palézieux. Le député Mesot l'a évoqué à juste titre: nous sommes dans un domaine à la fois politique et technique. Nous avons reçu en début de législature une réponse catégorique: il est rigoureusement impossible d'arrêter le Bulle-Berne à Guin. Aujourd'hui tout le monde sait que non seulement il s'y arrête, qu'il y a beaucoup de gens qui le prennent et que ça a permis d'augmenter le taux de couverture de ce produit, au bénéfice financier aussi du canton, c'est-à-dire qu'on a plus d'offres et que c'est moins cher. C'est le top que l'on peut atteindre. Cela ne finit pas toujours comme cela. Cela montre qu'il faut parfois être persévérant quand on vous dit que quelque chose est impossible. Nous avons heureusement dans les compagnies de transport des amis fribourgeois extrêmement compétents qui nous donnent parfois des renseignements complémentaires qui nous permettent de contourner ce qui est d'abord considéré comme impossible. Je les remercie ici de manière anonyme.

En ce qui concerne le produit qui est proposé, le premier a été évoqué par plusieurs députés: c'est la prolongation de la S40 entre Romont et Palézieux. Elle a un certain nombre d'avantages. C'est quelque chose qui peut être fait relativement rapidement. Cela ne demande aucune intervention de type infrastructurel. Ce sont des produits qui peuvent être tirés plus loin. Il est par contre relativement probable que si on la tire sur l'ensemble de la journée, nous allons tomber avec un taux de couverture largement inférieur à celui des normes fédérales, c'est-à-dire que l'on a un coût extrêmement élevé par rapport à une utilisation relativement faible. Le rapport coût/efficacité sera certainement très mauvais dans un premier temps sur un produit de ce type-là. Cela ne signifie pas qu'il ne faut pas le faire, mais cela signifie qu'il faut avoir conscience de ces effets-là. La deuxième chose, il sera relativement lent. Pour certains types de public ce n'est pas un drame. Nous avons aujourd'hui de plus en plus de personnes qui travaillent dans le train. Nous avons des gens qui nous écrivent qu'ils préféreraient que ça

aille un peu plus lentement. Il y a aujourd'hui des gens qui prennent consciemment de Fribourg à Berne le train plus lent car ça leur permet de travailler plus longtemps sur leur ordinateur.

Le député Mesot l'a évoqué à juste titre: parfois, lorsque l'on est sur des choses un peu stratégique avec des décisions qui se prennent aujourd'hui pour des faits qui se dérouleront dans dix ans ou dans quinze ans pour certains, l'occupation du terrain est un élément clé. Si vous mettez votre gros orteil dans la porte un tout petit brin ouverte, ce n'est pas idéal. Cela fait un peu mal, mais la porte ne va plus se fermer. C'est dans cette optique-là que le modèle de prolongation de la S40 pourrait être intéressant. Il est extrêmement difficile de dire à une partie de la population où que ce soit en Suisse qu'ils ont quelque chose et qu'on l'enlève. Il faudra évidemment lutter pour l'amélioration du produit progressivement. C'est un peu dans la logique qu'un tiens vaut mieux que deux tu l'auras. Après, cela peut aussi se faire non pas tout le long de la journée, mais aux heures de pointe, ce qui limiterait les effets financiers un peu désagréables d'une offre de ce type-là.

Le député Bischof a évoqué une autre possibilité technique, celle de réintroduire le coupe-accroche sous une forme un tout petit peu différente, un modèle qui est analysé également. Cela pose quelques questions techniques sur des pertes de minutes en gare de Romont qui doivent encore être examinées de plus près. Tout cela pour éviter que l'on joue – plusieurs députés l'ont évoqué aujourd'hui – l'un contre l'autre. Il est exclu pour le Conseil d'Etat de jouer le Bulle-Berne contre le doublement de la cadence Romont-Palézieux. Le Conseil d'Etat ne veut pas l'un ou l'autre, il veut l'un et l'autre, et de manière catégorique. Nous l'avons signifié à plusieurs reprises par écrit à la Confédération, qui développe actuellement des modèles pour ce qu'on appelle le réticulaire 2035 qui est un développement de l'offre basée sur PRODES 2035 qui réduirait l'offre Bulle-Berne. Nous avons opposé un nœud catégorique à ce types de proposition. Nous avons d'ores et déjà informé nos parlementaires fédéraux de l'éventuelle nécessité d'intervenir là-dessus. Les choses se font. L'intention est complète. Nous savons que, techniquement, il est faisable d'avoir à la fois le Bulle-Berne dans l'offre actuelle et une meilleure offre entre Romont et Palézieux. Ensuite, c'est une question de volonté politique dans un contexte technique qui n'est effectivement pas tout simple. Nous avons par ailleurs, dans la même approche un peu plus globale, demandé ensemble et de concert avec le canton de Vaud, avec la présidente du Conseil d'Etat qui est en charge des transports publics dans le canton de Vaud, à la Confédération de réfléchir à une offre supplémentaire qui a aussi été évoquée par un conseiller national radical vaudois du Chablais, visant à examiner la possibilité d'une liaison directe Chablais valaisan par Vevey, train des vignes, Palézieux-Romont-Fribourg-Berne. Aujourd'hui, ce sont des choses qui sont techniquement difficiles. Des travaux de réfection sont d'ores et déjà prévus en gare de Puidoux-Chexbres l'année prochaine. Le temps est extrêmement juste. Nous essayons de faire modifier un tout petit peu ces travaux pour ouvrir techniquement la porte à un tel produit, dont profiterait ensuite à l'évidence le canton de Fribourg. Nous travaillons ici de concert avec nos amis vaudois et valaisans avec un intérêt commun évident. Voilà quelques considérations un tout petit peu plus générales.

Il a été évoqué l'offre actuelle, la Veveyse par Bulle à Fribourg. Un tableau comparatif a été donné. Il montre bien, certains l'ont dit et certains l'ont relativisé un petit peu, que cette offre peut être attrayante si on est en Veveyse mais relativement proche de Bulle. Elle n'est définitivement pas attrayante pour les gens qui sont en Basse-Veveyse. Les temps comparatifs sont assez évidents. Elle n'est pas attrayante du tout non plus pour les personnes qui sont en Basse-Glâne. Le ministre des Finances n'est plus là aujourd'hui, mais il parle en connaissance de cause: quand vous habitez Ecublens, évidemment que passer par Bulle n'est pas un plan génial pour arriver jusqu'à Fribourg en train. Là aussi, la stratégie c'est de faire l'un et l'autre. Ne pas laisser remettre en question l'un par l'autre.

Dernière question qui a été évoquée par plusieurs d'entre vous: la ligne transversale du plateau, la principale ligne est-ouest de Suisse avec des accélérations nécessaires. Nous avons un but stratégique avec l'ensemble des cantons romands et le canton de Berne, qui vise à reprendre des objectifs de la Confédération qui n'ont pas été mis en œuvre pour le moment, qui visent à avoir un horaire 00 Berne et 00 Lausanne, c'est-à-dire un temps de parcours d'environ 56 minutes, y compris les arrêts entre Berne et Lausanne, pour pouvoir calquer la ligne sur les futurs développements du réseau ferroviaire suisse. Nous sommes là notamment en concurrence avec la ligne du pied du Jura. Il est d'un intérêt stratégique évident pour le canton que cette accélération ait lieu. Le député Chevalley a dit que c'est un danger. On peut le voir comme cela. C'est un défi, mais s'y opposer est probablement la pire des stratégies possibles. Nous devons nous engager pour avoir ces accélérations. Le but de l'opération aujourd'hui est que figure dans le message du Conseil fédéral qui doit être publié à l'automne 2022 sur PRODES 2040, le projet d'accélération Berne-Lausanne. Ce sont des projets de construction qui se monteront à des montants de 1 à 2 milliards de francs comme ordre de grandeur très global, avec un à deux tunnels qui permettront d'atteindre des vitesses voulues. Les lieux précis de ces tunnels font actuellement l'objet d'études commanditées par l'OFT en collaboration avec les cantons concernés. L'avantage pour le canton de Fribourg, si ces tunnels sont au bon endroit, c'est qu'au lieu d'avoir deux rails sur ce parcours vous en avez quatre. Cela signifie aussi que l'on peut faire circuler plus de trains sur les endroits donnés. Cela va être un des éléments qui vont faire choisir un emplacement plutôt qu'un autre pour ces tunnels. Nous avons actuellement une variante que nous priorisons, c'est un des deux tunnels partant directement de la gare de Fribourg direction Cottens-Chénens. Il faut voir où cela nous permettrait d'avoir une cadence plus importante et qui produit davantage de produits et des doublements de produits sur l'endroit qui risque le plus de "bouchonner", c'est-à-dire à la sortie de Fribourg, côté sud. Cela

libérerait aussi le sud. Il est évident aussi que pour le Conseil d'Etat ces accélérations doivent avoir lieu avec le maintien des gares de Romont et Palézieux comme élément clé. On entend parfois des voix discordantes. La Broye vaudoise souhaiterait revenir sur les choix stratégiques d'il y a environ 150 ans qui ont permis au canton de Fribourg de bénéficier du passage de la principale ligne suisse. Si j'étais ancien syndic d'une grande commune broyarde, je défendrais peut-être aussi des points de vue de ce type-là. Des parlementaires fédéraux broyards ont défendu des points de vue de ce type-là. Nous avons eu des discussions avec eux. Aujourd'hui, nous sommes d'accord avec nos amis vaudois pour dire que les accélérations doivent se faire dans un intérêt commun concerté entre le canton de Fribourg et le canton de Vaud, et pas dans une approche de concurrence entre les deux cantons qui ne pourrait que nuire à l'un comme à l'autre.

J'ai répondu ainsi d'une manière générale aux principales questions.

Je crois que les questions de la députée Bourguet auront obtenu une réponse par ces considérations générales, celles du député Bishof également. Même chose pour les remarques du député Michellod: la crainte d'oublier le côté national de la ligne fribourgeoise, il me semble y avoir répondu. Il en va de même pour le député Jaquier.

En ce qui concerne la députée Gobet, même chose avec une petite remarque sur la coordination. Je comprends bien vos propos. Vous êtes vice-président, vous l'avez dit dans vos liens d'intérêts, des TPF. Par contre, en tant que direction commanditaire, nous avons trois producteurs de produits utiles pour le canton. Ce sont les TPF, les CFF et les BLS. Nous adorons notre entreprise préférée, qui nous appartient, mais nous devons travailler aussi en bonne collaboration avec les CFF et les BLS. Ce n'est qu'en ayant un climat correct de confiance entre les trois compagnies et le canton que nous avançons le mieux possible.

> Au vote, la prise en considération de ce postulat est acceptée par 90 voix contre 0. Il n'y a pas d'abstention.

Ont voté oui:

Glasson Benoît (GR,PLR/FDP), Müller Chantal (LA,PS/SP), Wickramasingam Kirithana (GR,PS/SP), Boschung Bruno (SE,PDC/CVP), Bürdel Daniel (SE,PDC/CVP), Defferrard Francine (SC,PDC/CVP), Senti Julia (LA,PS/SP), Schwander Susanne (LA,PLR/FDP), Badoud Antoinette (GR,PLR/FDP), Pasquier Nicolas (GR,VCG/MLG), Kolly Nicolas (SC,UDC/SVP), Jelk Guy-Noël (FV,PS/SP,PS), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Bonny David (SC,PS/SP), Piller Benoît (SC,PS/SP), Schwaller-Merkle Esther (SE,PDC/CVP), Chevalley Michel (VE,UDC/SVP), Doutaz Jean-Pierre (GR,PDC/CVP), Péclard Cédric (BR,VCG/MLG), Lauber Pascal (GR,PLR/FDP), Bertschi Jean (GL,UDC/SVP), Kolly Gabriel (GR,UDC/SVP), Galley Nicolas (SC,UDC/SVP), Bischof Simon (GL,PS/SP), Hänni-Fischer Bernadette (LA,PS/SP), Cotting Violaine (BR,PS/SP), Jaquier Armand (GL,PS/SP), Schoenenweid André (FV,PDC/CVP), Kubski Grégoire (GR,PS/SP), Collaud Romain (SC,PLR/FDP), Peiry Stéphane (FV,UDC/SVP), Zadory Michel (BR,UDC/SVP), Wassmer Andréa (SC,PS/SP), Schmid Ralph Alexander (LA,VCG/MLG), Glauser Fritz (GL,PLR/FDP), Berset Christel (FV,PS/SP), Zosso Markus (SE,UDC/SVP), Jakob Christine (LA,PLR/FDP), Grandgirard Pierre-André (BR,PDC/CVP), Dafflon Hubert (SC,PDC/CVP), Thalman-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Sudan Stéphane (GR,PDC/CVP), Collomb Eric (BR,PDC/CVP), Perler Urs (SE,VCG/MLG), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/FDP), Krattinger-Jutzet Ursula (SE,PS/SP), Longchamp Patrice (GL,PDC/CVP), Schneuwly Achim (SE,UDC/SVP), Morand Jacques (GR,PLR/FDP), Emonet Gaétan (VE,PS/SP), Schär Gilberte (LA,UDC/SVP), Michellod Savio (VE,PLR/FDP), Garghentini Python Giovanna (FV,PS/SP), Schneuwly André (SE,VCG/MLG), Marmier Bruno (SC,VCG/MLG), Ghielmini Krayenbühl Paola (SC,VCG/MLG), Chassot Claude (SC,VCG/MLG), Gaillard Bertrand (GR,PDC/CVP), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,VCG/MLG), Jordan Patrice (GR,PDC/CVP), Johner-Etter Ueli (LA,UDC/SVP), Kaltenrieder André (LA,PLR/FDP), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/FDP), Schuwey Roger (GR,UDC/SVP), Genoud François (VE,PDC/CVP), Moussa Elias (FV,PS/SP), Steiert Thierry (FV,PS/SP), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Gobet Nadine (GR,PLR/FDP), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Hayoz Madeleine (LA,PDC/CVP), Mutter Christa (FV,VCG/MLG), Brönnimann Charles (SC,UDC/SVP), Moënnat Pascal (GR,PDC/CVP), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/FDP), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Dietrich Laurent (FV,PDC/CVP), Bapst Bernard (GR,UDC/SVP), Bourguet Gabrielle (VE,PDC/CVP), Aebischer Susanne (LA,PDC/CVP), Demierre Philippe (GL,UDC/SVP), Meyer Loetscher Anne (BR,PDC/CVP), Aebischer Eliane (SE,PS/SP), Bonvin-Sansonens Sylvie (BR,VCG/MLG), Brodard Claude (SC,PLR/FDP), Butty Dominique (GL,PDC/CVP), Ducotterd Christian (SC,PDC/CVP), Morel Bertrand (SC,PDC/CVP), Fagherazzi-Barras Martine (SC,PS/SP). *Total: 90.*

> Cet objet est ainsi transmis au Conseil d'Etat pour qu'il lui donne la suite qu'il implique.

Décret 2020-DAEC-21**Octroi d'un crédit d'engagement pour les études et acquisitions de terrain du réseau routier cantonal pour les années 2020 à 2025**

| | |
|---------------------------------|---|
| Rapporteur-e: | Wicht Jean-Daniel (PLR/FDP, SC) |
| Représentant-e du gouvernement: | Steiert Jean-François, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions |
| Rapport/message: | 31.03.2020 (BGC août 2020, p. 1818) |
| Préavis de la commission: | 04.06.2020 (BGC août 2020, p. 1829) |

Entrée en matière

Wicht Jean-Daniel (PLR/FDP, SC). Le crédit d'engagement de 10 millions qui vous est soumis ce jour a été accepté à l'unanimité par la Commission des routes et cours d'eau lors de sa séance du 4 juin dernier. Ce montant est destiné à financer les études nécessaires à l'amélioration de la mobilité dans le canton. Il s'agit notamment d'études urbanistiques, d'impact sur l'environnement, géologiques, archéologiques et de circulation. Celles-ci permettent de développer des projets jusqu'à leur approbation, après la mise à l'enquête publique. Ce crédit permet également à l'Etat d'acquérir des terrains ou des immeubles bordant nos routes cantonales lorsque des opportunités se présentent, qui permettront à plus long terme d'aménager de nouvelles infrastructures routières.

Je vous rappelle que notre parlement a déjà accepté trois crédits de ce type depuis 1998. En 2013, lors du dernier octroi, nous avons accepté une enveloppe de 11 850 000 francs. A ce jour, un peu plus de 70 000 francs sont encore disponible sur ce crédit. Pour plus de détails, je vous renvoie au message détaillé de cet objet, qui vous présente dans le chapitre 3 la répartition pour les cinq prochaines années du montant sollicité. Ce décret devra être adopté à la majorité qualifiée de 56 voix, et en cas d'acceptation sera soumis au référendum financier facultatif.

Au nom de la Commission des routes et cours d'eau, je vous invite, chers collègues, à suivre l'avis de la Commission, d'entrer en matière et d'approuver ce crédit d'engagement pour les études et acquisitions de terrain du réseau routier cantonal pour les années 2020 à 2025.

Steiert Jean-François, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions. Das Wesentliche wurde vom Berichterstatter bereits gesagt. Zur Erinnerung einige Punkte in Kürze:

Es geht um einen Verpflichtungskredit von 10 Millionen Franken, um einerseits die Planungsarbeiten für das Kantonsstrassennetz, für die Studien für Strassen- und Kunstbauten - das sind im Wesentlichen Brücken und Tunnels - sowie den Erwerb der notwendigen Grundstücke für den Zeitraum 2020 bis 2025 fortsetzen zu können, in Ergänzung zu den Projekten, für die bereits ein spezifischer Verpflichtungskredit verabschiedet wurde. Dort sind in diesen Verpflichtungskrediten die entsprechenden Ausgaben bereits vorgesehen. Das betrifft die berühmten sieben Umfahrungsstrassen, dazu die neue Strassenverbindung Marly-Matran, die Zufahrtsstrasse zum Spital, die Änderungen des Autobahnanschlusses Freiburg Süd Zentrum, die Anpassung Bellecroix, Studien für Strassenlärmsanierungen, Bushaltestellen etc.

Für all diese hier erwähnten speziellen Fälle wurden die entsprechenden Ausgaben bereits in den spezifischen Verpflichtungskrediten gutgeheissen. Das heisst, der Kredit, den Sie heute sprechen, ist nur für alle anderen Projekte, die laufend zwischen 2020 und 2025 weiterentwickelt werden sollen.

Einiges noch zur Vergangenheit: Der letzte Kredit war bei 11 850 000 Franken. Es wurde gefragt, warum es hier weniger Geld gibt, ob wir weniger Strassen bauen wollen. Die Antwort ist Nein. Wir haben einfach den durchschnittlichen Wert des letzten Verpflichtungskredits in der Praxis angeschaut, das sind 2 Millionen Franken pro Jahr, das ergibt für die Periode den Betrag, über den Sie heute zu diskutieren haben. Der Saldo wurde bereits erwähnt, ich möchte nicht die ganze Botschaft zusammenfassen.

Eines noch: Es wurde, was den Punkt 3, die verschiedenen Sorten von Studien, betrifft, gefragt, ob diese Beträge fest für die verschiedenen Kategorien der Studien vorbestimmt sind. Die Antwort ist Nein. Das sind Schätzungen aufgrund der Vergangenheit. Wir wissen heute ungefähr, wie sich die verschiedenen Kategorien von Ausgaben verteilt haben in den letzten Verpflichtungskrediten und haben diese weiterprojiziert. Es kann natürlich sein, dass wir vielleicht etwas mehr Geld für Landkäufe ausgeben, dafür etwas weniger für Sanierungsstudien. Das ist im Moment nicht absehbar. Die Verteilung der 10 Millionen Franken obliegt dem Tiefbauamt, das die Prioritäten setzt, je nach Aktualität.

Ich habe damit geschlossen und empfehle Ihnen im Namen des Staatsrates, der Botschaft Folge zu geben.

Brodard Claude (PLR/FDP, SC). Je vous confirme que la Commission des finances et de gestion a traité ce décret en date du 10 juin 2020 et qu'il vous recommande sous l'angle financier d'approuver la dépense de 10 millions.

Glauser Fritz (PLR/FDP, GL). Mes liens d'intérêts: membre de la Commission des routes et cours d'eau et utilisateur du réseau routier de notre canton.

Le groupe libéral-radical a bien étudié et discuté ce décret. Nous sommes d'avis et convaincus que l'entretien et l'amélioration de notre réseau routier cantonal est primordial. La mobilité augmentant dans notre société est une réalité. Le défi de répondre à cette évolution est grand, surtout dans l'objectif de trouver des solutions dans la cohabitation des différents utilisateurs de nos routes: voitures, poids lourds, cyclistes ou transports publics. Nos routes doivent être le plus sûr possible afin que tous les utilisateurs puissent les parcourir en sécurité. Bien entendu, plein d'autres éléments influencent les exigences auxquelles nous soumettons nos routes. Je pense au bruit, aux dangers naturels, à la cohabitation avec la faune, etc. Nous constatons qu'il y a encore bien à faire et pour parler avec les mots du céréalier que je suis: il y a du pain sur la planche!

Le groupe libéral-radical et moi-même vous invitons unanimement à soutenir ce décret.

Ducotterd Christian (PDC/CVP, SC). Le groupe démocrate-chrétien soutiendra ce décret. Il a remarqué que des montants seront aussi dépensés pour les projets en faveur des vélos. On apprécie beaucoup ces dépenses-là étant donné qu'on doit aujourd'hui favoriser le déplacement à vélo. Toutefois, on doit aussi s'assurer que les routes soient entretenues correctement. Le montant suffira aussi pour entretenir les routes cantonales.

Lors de la discussion en séance de groupe, il a été relevé que de nombreuses dépenses, que ce soit dans ce domaine-là ou dans d'autres domaines, dépendent souvent de normes, normes sur lesquelles le politique n'a plus d'action directe, ce qui entraîne des coûts parfois excessifs. Nous devons aussi aujourd'hui nous rendre compte de ce fait.

Aebischer Eliane (PS/SP, SE). Die Fraktion der Sozialdemokratischen Partei unterstützt den Dekretsentwurf einstimmig.

Die RUBD braucht diesen Kredit - lasst uns ihn sprechen. Er beinhaltet nicht nur Gelder für den Bau von neuen Strassen und für allenfalls fällige Landkäufe, sondern insbesondere - und dies ist ganz im Sinne der Fraktion der Sozialdemokratischen Partei - auch für Studien zur Erhöhung der Verkehrssicherheit, für Studien für neue Fahrradinfrastrukturen, für Valtraloc-Projekte und für den Umweltschutz.

Wir Sensler und Senslerinnen sind natürlich voller Hoffnung und warten seit sehr langer Zeit auf die Sanierung der Strasse Tafers-Alterswil mit den entsprechenden Radwegen.

Johner-Etter Ueli (UDC/SVP, LA). Die Fraktion der Schweizerischen Volkspartei unterstützt den Dekretsentwurf über den Verpflichtungskredit zur Finanzierung von Studien und Landkäufen für die kantonalen Strassen einstimmig.

Der Kredit für die kommenden fünf Jahre ist in diesem Sinne ja nicht neu. Die 10 Millionen Franken sind, wie erläutert, ausschliesslich für die Kantonsstrassen.

Die an diesen Ausschreibungen interessierten und involvierten Firmen werden in der heutigen Zeit für diesen bewilligten Kredit dankbar sein.

Marmier Bruno (VCG/MLG, SC). Le groupe Vert Centre Gauche a pris connaissance du décret relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement pour les études et acquisitions de terrain du réseau routier pour les années 2020 à 2025.

Mon principal lien d'intérêt avec cet objet est que je suis un utilisateur régulier du réseau routier cantonal avec différents types de véhicules: à quatre roues, à deux roues, voire avec des attelages composés d'un vélo et d'une remorque tant pour le transport de matériel que pour celui de passagers en bas âge. Accessoirement, je suis également membre de la Commission des routes et cours d'eau.

Notre groupe acceptera ce décret en soulignant l'importance de veiller à l'extension du réseau cyclable, conformément à l'article 54a de la loi sur les routes qui précise que lors de la construction, de la réfection ou de la correction de routes cantonales, l'aménagement de pistes cyclables ou de bandes cyclables est obligatoire. Nous souhaitons dans ce domaine que les exceptions soient aussi rares que possible et les réalisations de pistes cyclables aussi nombreuses que nécessaire.

Sur ces considérations, le groupe Vert Centre Gauche vous recommande d'approuver ce décret.

Wicht Jean-Daniel (PLR/FDP, SC). Je constate après avoir entendu les représentants de chaque groupe que vous entrez tous sans exception en matière et que vous vous prononcez pour l'acceptation de ce décret.

Il y a quelques remarques, notamment concernant favoriser la mobilité douce. Je crois que ceci est bien entendu. Par contre, j'aurais juste une petite information complémentaire à donner à notre collègue Christian Ducotterd: ce crédit est bien pour des études et des achats de terrain, et non pas pour l'entretien lui-même du réseau mais pour l'étude des travaux et des futurs projets sur notre réseau routier cantonal.

Stiert Jean-François, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions. J'aimerais remercier l'ensemble des intervenants pour la confiance qu'ils nous accordent sur le principe.

Quelques petites remarques brèves dans la mesure où peu de remarques ont été faites. En ce qui concerne le député Ducotterd, son analyse du poids des normes, je la partage à titre personnel intégralement. Nous sommes en discussion aujourd'hui entre la conférence intercantonale, l'Office fédéral des routes et l'association VSS sur le poids des normes, sur certains mécanismes de renouvellement, sur la publicité de ces normes qui des fois posent des problèmes de coût. Elles sont relativement coûteuses. Il est institutionnellement un petit peu délicat d'avoir des normes de droit contraignantes pour lesquelles il faut payer pour en prendre connaissance. Ces éléments-là font actuellement l'objet de réflexion. Rassurez-vous, il n'y aura pas de solutions rapides parce qu'il y a beaucoup d'acteurs et que c'est relativement compliqué! Sachez que la conscience est là mais les solutions pas encore pour être franc.

Zu Grossrätin Eliane Aebischer: Besten Dank für die Unterstützung.

Die Frage zu Tafers-Alterswil: Wir haben hier aus verschiedenen Gründen, die bereits in den Medien erwähnt wurden, Verzögerungen erhalten. Ich werde in den allernächsten Tagen Kontakt haben mit einem privaten Unternehmen. Es wurde heute Vormittag während der Behandlung der Rechnung und des Jahresberichtes bereits erwähnt, dass es heute zum Teil extrem schwierig ist, kompetente Mitarbeitende zu finden im Tiefbauamt. Strasseningenieure sind in der Schweiz rar. Die Tarife, die wir bezahlen können, sind im Vergleich zum privaten Sektor und zum Bundesamt für Strassen tief. Das heisst, die Guten verschwinden.

Wir haben eine Stelle gehabt, eine ausdrücklich deutschsprachige Stelle, die drei Mal ausgeschrieben wurde - drei Mal ohne eine Antwort zu erhalten. Wenn ich im Sense- oder im Seebezirk ein Projekt habe, dann muss der zuständige Ingenieur die deutsche Sprache beherrschen, das funktioniert sonst nicht. Wir sind heute in Kontakt mit privaten Ingenieurbüros, um zu schauen, inwiefern wir Arbeiten externalisieren können, um Tempo zu gewinnen. Das Problem ist: Die privaten Büros haben das gleiche Problem wie wir. Sie leihen deutschsprachige Ingenieure nicht gerne aus, weil sie sie für die eigenen Aufträge brauchen.

Im Moment habe ich die Lösung wirklich nicht. Wir sind in ersten Gesprächen mit dem Personalamt, um zu schauen, ob wir tarifär etwas bewirken können, damit wir attraktiver werden für kompetente Mitarbeitende im Tiefbauamt. Wir sind nicht alleine, unsere Kollegen in anderen Kantonen haben die gleichen Probleme. Aus den bereits erwähnten Gründen sind sie in Freiburg auf der deutschsprachigen Seite jedoch etwas ausgeprägter.

Das zu Ihrer Frage. Alle anderen Fragen wurden bereits beantwortet.

Le député Marmier a évoqué l'article 54. Nous sommes absolument d'accord avec son interprétation et veillons à ce qu'il soit utilisé de manière systématique.

> L'entrée en matière n'étant pas combattue, il est passé directement à la lecture des articles.

Première lecture

I. Acte principal : Décret relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement pour les études et acquisitions de terrain du réseau routier cantonal pour les années 2020 à 2025

Art. 1

Wicht Jean-Daniel (PLR/FDP, SC). Il s'agit du montant du crédit demandé qui est fixé dans cet article à 10 millions pour les études et acquisitions de terrain pour les années 2020 à 2025.

> Adopté.

Art. 2

Wicht Jean-Daniel (PLR/FDP, SC). Il s'agit d'un article standard pour les crédits similaires, donc pas de remarques complémentaires à faire.

> Adopté.

Art. 3

> Adopté.

Art. 4

> Adopté.

IV. Clauses finales

Wicht Jean-Daniel (PLR/FDP, SC). Comme indiqué dans mon introduction, ce décret est soumis au référendum financier facultatif.

> Adoptées.

Titre et préambule

> Adoptés.

> La première lecture est ainsi terminée. Comme il n'y a pas d'opposition, il est passé directement à la deuxième lecture.

Deuxième lecture

I. Acte principal : Décret relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement pour les études et acquisitions de terrain du réseau routier cantonal pour les années 2020 à 2025

Art. 1 à 4

> Confirmation du résultat de la première lecture.

IV. Clauses finales

> Confirmation du résultat de la première lecture.

Titre et préambule

> Confirmation du résultat de la première lecture.

> La deuxième lecture est ainsi terminée. Il est passé au vote final.

Vote final

> Au vote final, ce projet de décret est adopté dans son ensemble, sans modification, par 87 voix contre 0. Il n'y a pas d'abstention.

Ont voté oui:

Glasson Benoît (GR,PLR/FDP), Müller Chantal (LA,PS/SP), Wickramasingam Kirthana (GR,PS/SP), Boschung Bruno (SE,PDC/CVP), Bürdel Daniel (SE,PDC/CVP), Defferrard Francine (SC,PDC/CVP), Senti Julia (LA,PS/SP), Schwander Susanne (LA,PLR/FDP), Badoud Antoinette (GR,PLR/FDP), Pasquier Nicolas (GR,VCG/MLG), de Weck Antoinette (FV,PLR/FDP), Kolly Nicolas (SC,UDC/SVP), Jelk Guy-Noël (FV,PS/SP,PS), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Chardonens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Bonny David (SC,PS/SP), Piller Benoît (SC,PS/SP), Schwaller-Merkle Esther (SE,PDC/CVP), Chevalley Michel (VE,UDC/SVP), Doutaz Jean-Pierre (GR,PDC/CVP), Péclard Cédric (BR,VCG/MLG), Lauber Pascal (GR,PLR/FDP), Bertschi Jean (GL,UDC/SVP), Kolly Gabriel (GR,UDC/SVP), Galley Nicolas (SC,UDC/SVP), Hänni-Fischer Bernadette (LA,PS/SP), Cotting Violaine (BR,PS/SP), Jaquier Armand (GL,PS/SP), Schoenenweid André (FV,PDC/CVP), Kubski Grégoire (GR,PS/SP), Peiry Stéphane (FV,UDC/SVP), Zadory Michel (BR,UDC/SVP), Wassmer Andréa (SC,PS/SP), Schmid Ralph Alexander (LA,VCG/MLG), Glauser Fritz (GL,PLR/FDP), Berset Christel (FV,PS/SP), Zosso Markus (SE,UDC/SVP), Jakob Christine (LA,PLR/FDP), Grandgirard Pierre-André (BR,PDC/CVP), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/FDP), Dafflon Hubert (SC,PDC/CVP), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Collomb Eric (BR,PDC/CVP), Perler Urs (SE,VCG/MLG), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/FDP), Krattinger-Jutzet Ursula (SE,PS/SP), Longchamp Patrice (GL,PDC/CVP), Schneuwly Achim (SE,UDC/SVP), Morand Jacques (GR,PLR/FDP), Emonet Gaétan (VE,PS/SP), Schär Gilberte (LA,UDC/SVP), Michellod Savio (VE,PLR/FDP), Garghentini Python Giovanna (FV,PS/SP), Schneuwly André (SE,VCG/MLG), Marmier Bruno (SC,VCG/MLG), Ghielmini Kraysenbühl Paola (SC,VCG/MLG), Chassot Claude (SC,VCG/MLG), Gaillard Bertrand (GR,PDC/CVP), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,VCG/MLG), Jordan Patrice (GR,PDC/CVP), Johner-Etter Ueli (LA,UDC/SVP), Kaltenrieder André (LA,PLR/FDP), Schuwey Roger (GR,UDC/SVP), Genoud François (VE,PDC/CVP), Moussa Elias (FV,PS/SP), Steiert Thierry (FV,PS/SP), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Gobet Nadine (GR,PLR/FDP), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Hayoz Madeleine (LA,PDC/CVP), Mutter Christa (FV,VCG/MLG), Brönnimann Charles (SC,UDC/SVP), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Dietrich Laurent (FV,PDC/CVP), Bapst Bernard (GR,UDC/SVP), Bourguet Gabrielle (VE,PDC/CVP), Aebischer Susanne (LA,PDC/CVP), Demierre Philippe (GL,UDC/SVP), Meyer Loetscher Anne (BR,PDC/CVP), Aebischer Eliane (SE,PS/SP), Bonvin-Sansonnens Sylvie (BR,VCG/MLG), Brodard Claude (SC,PLR/FDP), Butty Dominique (GL,PDC/CVP), Zamofing Dominique (SC,PDC/CVP), Ducotterd Christian (SC,PDC/CVP), Morel Bertrand (SC,PDC/CVP), Fagherazzi-Barras Martine (SC,PS/SP). *Total: 87.*

Election (autre) 2020-GC-112
Renouvellement de trois membres du Conseil d'administration de la Banque cantonale de Fribourg BCF (sur proposition)

Scrutin de liste

Bulletins distribués: 96; rentrés: 89; blancs: 0; nuls: 0; valables: 89; majorité absolue: 45.

Sont élus *M^{me}* et *MM. Thomas Bachmann (88 voix), Dominique Jordan Perrin (80 voix) et Paul Such (84 voix)*.

> La séance est levée à 11 h 40.

La Présidente:

Kirthana WICKRAMASINGAM

Les Secrétaires:

Mireille HAYOZ, *secrétaire générale*

Patrick PUGIN, *secrétaire parlementaire*